

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE NATIONAL HENRI IV
D E B E R G E R A C

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941

N° XXX



49^e ANNÉE

1958

EN 1959
L'ASSOCIATION
FÊTERA LE
CINQUANTENAIRE
DE
SA FONDATION

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE NATIONAL HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ
103, RUE VALETTE, 103
BERGERAC
(DORDOGNE)

Bergerac, le novembre 1958

TÉLÉPHONE 472

Mon cher camarade,

La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche ¹⁶ 22 novembre.

Elle sera présidée par notre camarade Edouard Bessière, professeur de clinique ophtalmologique à la Faculté de médecine de Bordeaux, ophtalmologiste des hôpitaux, officier des Palmes académiques.

Le matin, à 10 heures 30, l'Assemblée générale statutaire se tiendra dans la classe d'histoire, au Collège, rue Lakanal.

On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

Après l'Assemblée générale, nous irons fleurir le monument élevé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades Morts pour la France.

A l'issue de cette cérémonie, à midi, le banquet traditionnel sera servi à l'hôtel de Bordeaux, n° 38, place Gambetta, à Bergerac (téléphone n° 118).

L'ensemble total des frais sera de 1.300 francs au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le samedi 8 novembre, en utilisant au besoin la formule d'adhésion imprimée au dos de ce texte.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, mon cher Camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :
Docteur Pierre ROUSSEAU

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera fait aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président du banquet.

Le vin des camarades sera le bienvenu pour apaiser les soucis de notre Trésorier et pour faciliter la tâche des membres de la commission chargée de décorer nos tables des fines bouteilles qui compléteront le menu.

VOIR AU VERSO

VOIR AU RECTO

PROCURATION

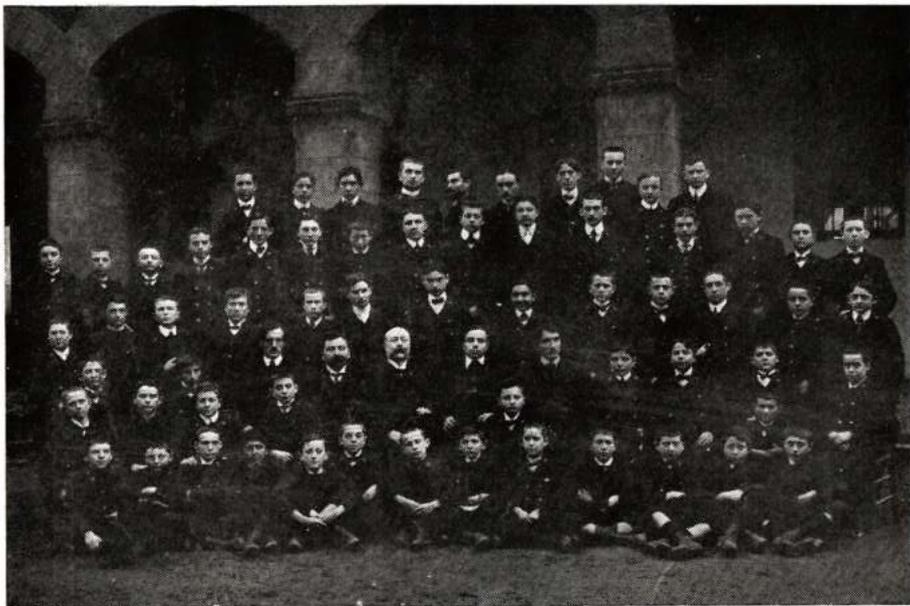
Le soussigné (1)
donne pouvoir à M. (2)
pour le représenter à l'Assemblée générale du dimanche 16 novembre 1958 pour : 1° Voter sur l'approbation du rapport moral et du rapport financier de 1957 ; 2° Elire QUATRE membres du Conseil d'administration. MM. André Delpérier, Lucien Videau et Henri Bardon sont sortants (3) ; 3° Délibérer sur des questions diverses.
A....., le..... 1958 (4).

FORMULE D'ADHÉSION AU BANQUET

Le soussigné (1)
assistera au banquet du 16 novembre 1958 à l'hôtel de Bordeaux à Bergerac à midi.
Le montant (1.300 fr.) est ci-joint en (5) ou (6) ou sera adressé par (5) ou (6)
ou sera versé au Trésorier le 16 novembre 1958 (6).
A....., le..... 1958 (4).

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse. — (2) Inscrire le nom d'un mandataire dont la présence est certaine ou LAISSER EN BLANC. — (3) Ils sont rééligibles. — (4) Dater et signer. — (5) Préciser la nature de l'envoi (mandat-poste, chèque bancaire, chèque postal, mandat-carte). — (6) Rayer la mention inutile.

A détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général : Robert COQ, 103, rue Valette, BERGERAC.



LES PENSIONNAIRES DU COLLÈGE VERS 1908
? Que sont-ils devenus ?

NOS LAURÉATS

Grand Prix d'Honneur de l'Association

Jean-Jacques CHOURY, élève de la classe de mathématiques.

Prix Georges Augiéras

Marc NICAUDIE, de la classe de 1^{re} C.

Prix Emmanuel Aubert

Michel STAMMLER, de la classe de seconde B.

Jean-Jacques FEYTOUT, de la classe de seconde moderne.



APPEL DU TRÉSORIER

Il est expressément recommandé aux Camarades d'effectuer sans retard leurs versements qui s'élèvent à la somme de 300 francs (cotisation 50 fr. + Bulletin 250 fr.). Les souscripteurs perpétuels n'ont à payer que le prix du Bulletin, soit 250 francs. Les sociétaires bergeracois qui ne pourront assister à la fête annuelle de l'Amicale sont priés d'utiliser le C.C. Postal :

Limoges n° 367-52

au nom de : *Association Amicale des Anciens Elèves du collège Henri-IV de Bergerac (Dordogne)*.



NOTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Beaucoup trop de *Bulletins* nous reviennent encore parce que les Sociétaires négligent impardonnablement de nous signaler leurs changements d'adresses. Qu'ils veuillent bien nous informer aussi de leurs nominations, de leurs changements de situation, de leurs distinctions honorifiques et de tous les événements heureux ou malheureux qui surviennent dans leur vie.



MEMBRES D'HONNEUR :
M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD, M. LE GÉNÉRAL JEAN BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE GÉNÉRAL RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET, M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER, M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. GEORGE PICARD, M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

*

BIENFAITRICE DE L'ASSOCIATION :
MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939).

*

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921).

*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :
M. LE SOUS-PRÉFET MARIUS MARRANT, M. LE MAIRE HENRI BOYER, M. LE PRINCIPAL PIERRE FAUGÈRE.

*

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
PRÉSIDENT, DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, M. ROBERT COQ ; TRÉSORIER, M. JEAN BARTHE ; ADMINISTRATEURS : MM. HENRI BARDON, GEORGES BRASSEM, ANDRÉ DELPÉRIER, PIERRE PUCHEU, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU, N...

XXX^e BULLETIN

1958

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'AMICALE SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE M. PIERRE FAISANDIER ET DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST » POUR LE HORS-TEXTE ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE LA S.A.R.L. IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST A BERGERAC

S O M M A I R E

- 2 Situation financière.
Jean BARTHE.
- 3 Assemblée Générale de 1957.
- 4 Discours du XXXI^e banquet.
Henri NALLET, Pierre ROUSSEAU,
Jean-Paul CHAUMEL.
- 12 Réunion du Conseil d'Administration.
- 13 Guillaume FEYTOU.
P.-André JOUANEL.
- 16 La petite histoire du Collège.
Robert COQ.
- 17 Le Collège il y a 50 ans (suite et fin).
Robert COQ.
- 36 La réforme du baccalauréat.
- Nécrologie.

Situation financière au 31 décembre 1957

ACTIF

DISPONIBLE		
C. C. P. Limoges 367.52	1.252 »	
Caisse d'Épargne	27.770 »	
Numéraire en caisse	2.182 »	
Crédit Commercial de France.	<u>952 »</u>	
	32.156 »	32.156 »
RÉALISABLE		
Valeurs mobilières	252.500 »	252.500 »
IMMOBILISÉ		
Immeuble n° 61, av. de Verdun, Bergerac ..	2.000.000 »	<u>2.000.000 »</u>
		<u>2.284.656 »</u>
PASSIF		
Actif au 31 décembre 1956.	1.266.437 »	
Gain de l'exercice 1957	<u>1.018.219 »</u>	
	2.284.656 »	<u><u>2.284.656 »</u></u>

COMPTE DE GESTION (année 1957)

RECETTES		
1° Disponible au 31 déc. 1956.. .. .		48.437 »
2° Revenus ordinaires :		
Cotisations	9.750 »	
Bulletins	53.250 »	
Dons.	3.010 »	
Loyer	70.000 »	
Intérêts	<u>16.529 »</u>	
	152.539 »	<u>152.539 »</u>
		<u><u>200.976 »</u></u>
DÉPENSES		
Distribution des prix.. .. .	8.396 »	
Entretien du caveau Augiéras	1.000 »	
Assurances	4.937 »	
Impôts	25.100 »	
Frais de bureau et divers.	5.000 »	
Bulletin.. .. .	70.900 »	
Frais bancaires	708 »	
Fête annuelle	5.735 »	
Fleurs et couronnes	4.500 »	
Achat de titres	38.544 »	
Don aux Epis	1.000 »	
Excursions du Collège	<u>3.000 »</u>	
	168.820 »	168.820 »
Disponible au 31 décembre 1957		<u>32.156 »</u>
		<u><u>200.976 »</u></u>

RÉSULTATS

Plus-value de l'immeuble.. .. .	1.000.000 »
Plus-value des titres.. .. .	34.500 »
	<hr/>
Total.. .. .	1.034.500 »
Excédent de dépenses.	16.281 »
	<hr/>
Gain de l'exercice.	1.018.219 »

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Valeur au 31 décembre 1957

3 Progil 6 % 1956 à 10.000.. .. .	28.500 »
7 Electricité et eau de Madagascar 6,75 % 1951 à 10.000 fr. ..	67.400 »
16 obligations Crédit National 5 % 1956 à 10.000 fr.	156.600 »
	<hr/>
	252.500 »

Adresses :

du *Président* : Docteur Pierre ROUSSEAU, n° 10, boulevard Maine-de-Biran, à Bergerac. Tél. n° 21.

du *Secrétaire général* : Robert COQ, n°s 103-105, rue Valette, à Bergerac. Tél. n° 472.

du *Trésorier* : Jean BARTHE, n° 3, rue de Coulmiers, à Bergerac.

L'Association a son siège au collège Henri-IV, n° 2, rue Lakanal.

Assemblée Générale du dimanche 24 novembre 1957

A 10 h. 30, au collège Henri-IV, n° 2, rue Lakanal, dans la classe d'histoire.

27 présents et 51 mandataires réguliers.

— Présidence du docteur Pierre ROUSSEAU ; il lit la liste des morts et fait admettre les nouveaux membres en présentant le rapport moral du secrétaire général pour 1956.

— Le Trésorier commente et arrête la situation financière au 31 décembre 1956.

— Le rapport du Secrétaire général, les comptes du Trésorier sont approuvés à mains levées. Après lecture, on approuve aussi sans modifications le procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 novembre 1956.

— On vote pour les administrateurs. Sont réélus avec 78 votants : Jean BARTHE, 77 voix ; Christian DE MESLON, 78 voix ; René ROUSSEAU, 78 voix, et Albert VÉDRINES, 77 voix.

— Il est constaté avec regret que le pylône de l'E.D.F. encombre toujours le trottoir du collège rue Lakanal.

— L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 h. 30 pour aller fleurir le monument Augiéras, selon le rite annuel.

XXXI^e BANQUET

du dimanche 24 novembre 1957

A midi, hôtel de Bordeaux, n^o 38, place Gambetta à Bergerac. 52 convives. Présidence de M. Jean-Paul Chaumel, directeur des Contributions directes et du Cadastre à Bordeaux.

Discours de l'élève Henri NALLET

de la classe de Philosophie

C'est avec plaisir, mais aussi avec appréhension, que j'ai accepté le redoutable honneur de m'adresser au nom de mes camarades du collège Henri-IV à nos Anciens.

La tradition veut qu'à l'issue de cette amicale réunion deux élèves saluent leurs frères de collège plus âgés. Nous vous remercions, mon camarade J.-Paul Lavaud et moi, de nous avoir choisis, par l'intermédiaire de M. Barthe, pour exprimer le message de ceux d'aujourd'hui à ceux d'hier.

Les transformations profondes et rapides de notre société intéressent tous les secteurs de notre existence. Le Collège, sa vie et son esprit ont, eux aussi, participé à cette évolution. En effet, la mentalité du potache modèle 1957 n'est plus celle du potache de 1915 ou 1930. L'accroissement des effectifs a entraîné une émulation bénéfique mais sans merci. Le Collège n'est plus la vénérable maison où l'on faisait ses humanités en joyeux dilettantes, mais une usine où l'on prépare au plus vite un examen pour aller plus loin. Les difficultés que nous éprouvons dans le choix d'une carrière et de sa préparation nous angoissent souvent. Tous les jours, nous voyons d'anciens camarades qui travaillent à l'atelier, au champ ou au bureau. Privilégié involontaire, mais heureux de l'être, le potache est cependant de plus en plus conscient d'être intégré à la vie de la nation. Cela se traduit par un besoin de s'engager, de s'affirmer plus ou moins bien, quelquefois même en réaction contre l'autorité établie. Cette prise de conscience et cet éclatement sur la vie sont les caractéristiques de notre milieu scolaire actuel. C'est ce qui explique bien des changements par rapport à ce que vous avez connu autrefois. Notre enseignement secondaire, descendant petit à petit de sa tour d'ivoire, est devenu de plus en plus sensible aux influences extérieures. Les traditions, les coutumes, autant d'institutions qui différençaient le Collège du reste du monde, ont disparu. Le bisuthage, l'enterrement des porte-plumes ne sont maintenant que des souvenirs chers à nos pères. Même notre journal, *L'Escholier de Bragera*, est mort, faute d'enthousiasme.

Le Collège, et plus largement l'école, tend à devenir un milieu exclusivement transitoire où les élèves passent, et le plus vite possible.

C'est donc à un moment où l'école se transforme fondamentalement qu'une Amicale telle que la vôtre prend, à mon sens, une valeur exceptionnelle. En effet, vous jouez un rôle très grand sur deux plans différents.

D'abord vous perpétuez en un souvenir quelquefois attendri ce qui n'est plus. Vos réunions amicales sont le garant de ce dépôt. En vous permettant de vous retrouver simplement parce que vous êtes des Anciens, elles recréent cette communauté faite de simplicité et d'égalité devant le travail et les punitions, ce qui n'existe guère qu'au Collège. Votre solidarité est effective et l'entraide n'est pas un vain mot.

Enfin, vous tenez un rôle généreux vis-à-vis de ceux qui sont encore des collégiens. L'attention que vous portez à votre Collège et les nombreuses récompenses que vous distribuez le prouvent amplement. Et vous pouvez être une aide inestimable pour les élèves, pour leurs réalisations et leurs opérations. Vous qui avez déjà connu l'enseignement supérieur, qui connaissez la vie et ses difficultés, vous ferez, par votre soutien et vos conseils, de l'Amicale des Anciens et des futurs Anciens une même grande famille où seulement compteront l'appartenance au même Collège, à la même culture et au même idéal.

C'est en vous remerciant au nom de tous mes camarades pour tout ce que vous avez fait et ferez encore que j'adresse les vœux les plus sincères de longue et heureuse vie à l'Amicale, à ses animateurs et à notre collège Henri-IV.

Discours du Docteur Pierre ROUSSEAU, président

J'ai, Messieurs, la certitude d'être votre fidèle interprète en remerciant notre camarade, M. Jean-Paul Chaumel, d'avoir accepté de présider aujourd'hui cette fête où, chaque année, nous aimons nous retrouver. Et je suis aussi certain de votre intime satisfaction à la pensée que la présidence de nos assemblées n'est pas donnée au bénéfice de l'âge, mais que votre Association recherche pour cet honneur ceux qui, issus du même berceau universitaire, servent avec distinction les diverses branches de notre activité, l'armée, la magistrature, le commerce, l'industrie, l'enseignement, les professions libérales, les grandes administrations de l'Etat.

Monsieur le Président,

Vos condisciples m'ont assuré que déjà, dans votre classe, vous aviez une particulière prédilection pour les mathématiques. Cette orientation de votre esprit n'a cessé de s'étendre, puisqu'il est habituel dans vos services de ne pas craindre le maniement des chiffres les plus redoutés. Entré en 1930 dans l'administration des Contributions directes et de l'Enregistrement, vous avez gravi, de concours en concours, les marches d'une belle carrière au service de votre pays. Choisi entre-temps comme conseiller technique au cabinet ministériel de M. Filippi, vous avez essayé courageusement d'appliquer à notre budget national les lois de l'équilibre, exercice plus ardu que pour un jongleur de cueillir au vol les objets les plus hétéroclites sur la piste de nos cirques ou la scène de nos music-hall.

Vous voici enfin directeur des Contributions directes et du Cadastre de la Gironde et ne m'en veuillez pas si je révèle à vos camarades qu'un de vos enfants, une jeune fille âgée de 16 ans, obéissant aux lois obscures de l'hérité, accomplit une année de Mathématiques supérieures au lycée de Bordeaux.

C'est dans votre haute fonction que vous avez reçu l'appel de notre Secrétaire général et que, tout de suite, vous avez accepté, heureux de retrouver vos amis, votre ville natale, les vieilles murailles du collège Henri-IV. Dans une lettre charmante, vous me dites redouter l'examen d'un aéopage d'anciens et de jeunes anciens élèves. Je vous rassure : ce tribunal, présidé par M. l'Intendant général Eyraud qui, à ses feuilles de chêne, ajoute sa finesse gasconne — vous avez servi sous ses ordres — vous a décerné à l'unanimité son ultime satisfecit.

Vous avez ici devant vous, Monsieur le Président, les représentants de tous âges d'un certain nombre de générations qui ont occupé les mêmes bancs du vieux collège. Beaucoup, malgré les gripes sournoises, les températures inclementes, les difficultés de transport, aiment chaque année s'asseoir à ces tables et former des cercles où se retrouvent des amitiés, où se resserrent des liens de camaraderie plus forts que l'oubli, les discordes, les incidents coutumiers de l'existence. D'autres, plus jeunes, ne veulent pas laisser s'éteindre la flamme qu'ils raniment de toute leur ardeur pour infuser à leur Association une force nouvelle. Quant au chœur des vieillards (des moins jeunes, veux-je dire), son ambition se limite sans sa sagesse à prendre sa part des manifestations les plus bruyantes dans la chaude ambiance de nos banquets.

On a dit, Monsieur le Président, que jamais fossé plus profond ne sépare dans notre histoire les générations qui montent de celles qui descendent et qui, lentement, vont s'éteindre dans la nuit. Ici, les berges ne sont pas assez élevées pour empêcher les souvenirs communs de l'adolescence de jeter des ponts solides au-dessus des failles que creusent les années, les événements et aussi bien d'autres facteurs éternels. Il ne saurait s'agir de divergences vestimentaires ; il en fut bien d'autres dans le passé qui connut les incroyables avant les zazous. Et je sais bien des yeux à qui, sur nos plages ou ailleurs, les plus transparents « bikinis » ne causent aucun effroi. Mais soyons sérieux. Il est difficile de nier le malaise qui trouble la jeunesse et suscite certains éléments de mutuelle incompréhension avec une époque qu'habiteront bientôt les seules ombres. Les principaux sont le manque de foi dans l'avenir, l'incertitude des lendemains, l'angoisse des convulsions intérieures ou extérieures, la disparition ou plutôt la précarité de la fortune acquise, le désir d'augmenter les conditions de confort, d'accéder rapidement à des bénéfices permettant de vivre une nouvelle vie, de brûler les étapes dans une société dont l'évolution elle-même se poursuit à un rythme accéléré. Tout cela entraîne une inconscience rancœur contre des générations qui connurent, a-t-on répété, une plus grande facilité, prolongeant ce que l'on appelle « la belle époque ». Je crois, Messieurs, que l'on a trop laissé s'embellir la légende de cette Belle Epoque. Ceux qui l'ont vécue ignoraient, je vous l'assure, son futur rayonnement. Elle a connu ses troubles sociaux avec du sang parfois répandu, la cruauté de la lutte pour la vie, les soubresauts économiques ou politiques, avec dans l'enseignement des concours qui, pour ne pas comporter de science atomique, réclamaient un travail constant et des efforts soutenus. Aussi bien, n'oublions pas que cette Belle Epoque s'est éteinte dans une guerre qui a décimé l'élite intellectuelle française dans ses trois millions de victimes. Et ses derniers représentants ne payent-ils pas, s'ils n'ont plus d'occupation rémunératrice, leur bonheur, s'il en fût, par la restriction — sinon la pauvreté — de leurs

moyens d'existence ? Souvenons-nous encore avec émotion de nos jeunes camarades potaches de 1915 à 1918 qui, incorporés à 17 ans, avaient l'angoisse très naturelle mais aussi la fierté d'aller, après une rapide préparation militaire, renforcer les unités du front !

Mais il est une loi qui apporte une large égalité en courbant sous son joug toutes les volontés et toutes générations : c'est l'immense nécessité du travail, loi impérieuse à laquelle personne ne saurait échapper sans devenir une épave, un parasite dans la société. Et ne pensez-vous pas, mes chers camarades, que cet aimable préfet qui, dans notre avant-dernier *Bulletin de liaison*, a écrit sa spirituelle apologie du mauvais élève, se vante un peu quand il laisse croire à la possibilité d'une vie universitaire toujours facile dans la drôlerie de ses jeunes fredaines. Il a, comme nous, connu des examens obligeant cependant à un minimum de travail, fréquenté la faculté qui ne l'a sans doute pas toujours accablé sous des boules noires, vécu des journées préfectorales au milieu d'administrés pas toujours faciles, évolué parmi des embûches de toutes sortes ; et, celà, c'est du travail. Voyez-vous, travailler ne consiste pas toujours à scier du bois ou remuer la terre de nos jardins. Nous avons un labeur intellectuel, avec un souci des responsabilités, dont il est impossible de méconnaître l'importance. Et toutes nos générations, unies dans le même destin, ne peuvent échapper à une règle commune, essence même des civilisations.

Mais, chers amis, que me voici loin de l'allocution que je voulais vous adresser ce soir. L'an dernier, j'avais demandé à un hasard nommé Michel Montaigne de me conseiller. Les *Essais* m'ont répondu en me rappelant simplement à la modestie. Aujourd'hui, pour être plus moderne, j'ai ouvert l'*Almanach Hachette* et j'ai lu cette antique maxime : « La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne ». Il y aurait beaucoup à écrire sur ce sujet. Mon professeur de philosophie n'aurait pas manqué d'y rechercher une part de vérité et une part d'erreur. Il est certes des cas où la façon de donner n'est pas en rapport avec ce que l'on donne. Et je n'étonnerai personne, pas même notre Président, en affirmant que les contribuables apportant le montant de leurs impôts à la perception n'ont pas toujours une façon d'offrir de la même valeur que notre petit franc même dévalué. Parfois le rapport s'égalise entre les deux termes. Il en est ainsi aujourd'hui où notre aimable traiteur allie à un excellent déjeuner la meilleure des présentations. On pourrait plus longuement épiloguer à la recherche d'exemples. Mais en tournant vers notre Président, je veux seulement terminer par ces mots :

Monsieur le Président, dans deux ans, notre Association va célébrer son cinquantenaire. Nous ne manquerons pas de lui donner tout l'éclat que nous permettront nos ressources et notre imagination. Vous viendrez à nouveau parmi nous. Nous espérons vous présenter d'aimables réjouissances. Mais, avec la façon de vous les offrir, nous espérons aussi vous donner ce qu'il y a de mieux dans nos cœurs : les notes intimes de la chanson de l'Amitié dans la communauté de nos souvenirs.

*
**

En improvisant la fin de son discours, l'auteur félicite le jeune Nallet, qui a obtenu en 1957 le prix Georges Augiéras décerné par l'Amicale et

le premier prix du Concours de l'Union française entre tous les élèves des classes de première des lycées et collèges de France et d'outre-mer. La récompense en a été un voyage de trois semaines par avion en Afrique Noire.

Il félicite le dévouement du trésorier Jean Barthe et le secrétaire général pour la réussite de son 29^e *Bulletin*.

Il remercie les généreux donateurs des vins du banquet : MM. André Delpérier, Géraud-Jardel, de Meslon, Védrines, Vigier de Gaston, Vincenot.

Il remercie Pierre Faisandier et le grand quotidien *Sud-Ouest*, qui illustrent si généreusement nos *Bulletins*.

Il félicite M. le Principal, dont l'établissement compte maintenant 144 internes, 101 demi-pensionnaires, 400 externes ; au total 645 élèves, dont 442 secondaires.

Il demande au Maire que le Collège, devenu national, soit transformé en lycée, puisqu'il ne néglige rien de tout ce qui peut le grandir et l'agrandir.

Il présente les excuses de M. André Desplat, professeur honoraire — notre doyen à tous, retenu à son domicile par une indisposition — et aussi les excuses de M. Louis Pimont, sous-préfet de Bergerac, qui reçoit aujourd'hui dans nos murs M. Robert Lacoste, ministre résidant en Algérie.

Il lève son verre à tous et à la Paix.

Discours de M. Jean-Paul CHAUMEL

Directeur des Contributions directes et du Cadastre

Il est des jours, dans la vie d'un homme, qu'il faut marquer d'une pierre blanche. Celui où il quitte le Collège, les études secondaires terminées, en est un. Celui où il y revient, vingt-huit ans après, appelé à l'honneur de présider le banquet de l'Association des Anciens Elèves, en est un autre, combien plus émouvant.

Aussi mes premiers mots seront-ils pour remercier Monsieur le docteur Pierre Rousseau — qui préside avec tant d'activité et d'inlassable dévouement aux destinées de l'Amicale — de m'avoir demandé d'assurer, à mon tour, cette présidence éphémère et ainsi de me retrouver, bien des années passées, dans ma ville natale au milieu de mes condisciples, de mes anciens et de nos jeunes camarades.

Et je voudrais aussi m'associer au souvenir de sympathie que notre Président a exprimé à l'égard de Monsieur le Sous-Préfet, en qui j'aurais été heureux de saluer aujourd'hui avec lui à la fois le représentant du gouvernement dans cet arrondissement et le collaborateur direct de M. le Ministre de l'Algérie.

Monsieur le Maire, depuis que j'ai quitté Bergerac, il y a bien longtemps, je n'y ai fait que, de loin en loin, de rares et trop courtes visites. Mais, à chacune de ces visites, j'ai pu constater avec joie que votre ville ne cessait de se moderniser, de s'embellir et de s'agrandir, qu'il s'agisse des travaux d'urbanisme proprement dits ou de ces constructions nouvelles que les Bordelais voyagent par la route aperçoivent en arrivant. D'ailleurs, bien souvent, mes camarades parisiens, passant par Bergerac au retour de vacances notamment et,

parfois, y faisant étape, ne manquaient pas, lorsque nous en parlions, de souligner son aspect agréable et son accueil sympathique.

Le Collège, nous a-t-on dit, Monsieur le Principal, participe lui aussi à cette prospérité. Le nombre de ses élèves et de ses succès augmentant chaque jour sont le meilleur témoignage de la valeur de sa direction et de son enseignement. Permettez à l'ancien élève que je suis de vous en féliciter de tout cœur et permettez-lui aussi d'en profiter pour formuler auprès de vous la demande, je crois traditionnelle en pareille circonstance, de levée des punitions.

Ainsi si, comme je l'espère, cette demande est favorablement accueillie, nos jeunes camarades pourront considérer que leurs anciens ne pensent pas seulement à eux d'une manière platonique, mais en vue de réalisations qui, pour être très terre à terre, n'en sont pas moins appréciées.

A la vérité, Messieurs, je ne doute pas qu'en me donnant aujourd'hui la place d'honneur, vous ayez voulu honorer l'administration à laquelle j'appartiens et j'y suis très sensible. Si l'abondance et la qualité de ses productions ne sont pas toujours appréciées de sa clientèle, ce n'en est moins une grande Administration qui sert bien notre pays. Quant à moi, appelé par elle à un poste important dans notre région, elle m'aura, en outre, procuré indirectement la joie de me retrouver à Bergerac, parmi vous, aujourd'hui.

Mais comme, ici, je ne suis pas tout à fait dans mon fief, je suis aussi fondé à croire que c'est surtout parce que je suis un Ancien Elève du collège Henri-IV que vous m'avez appelé, Monsieur le Président.

Ancien élève du Collège, je ne l'ai jamais oublié bien qu'éloigné de Bergerac par les nécessités de la vie. On m'en a fait souvenir cependant. Ce fut d'abord, il y a quelques années, M. l'Intendant général Eyraud qui saisit l'occasion d'une visite protocolaire pour m'introduire dans le cercle de votre prolongement parisien. Depuis, M. l'Intendant général Eyraud, au terme d'une brillante carrière, a voulu revenir, près de nous, goûter « la verte douceur des soirs sur la Dordogne », chère à Cyrano de Bergerac. Qu'il me soit permis, de cette place qu'il occupa naguère avec tant de maîtrise, de lui adresser mon salut respectueux.

Ce fût ensuite notre Secrétaire général, M. Robert Coq. A peine étais-je installé à Bordeaux, l'an dernier à pareille époque, qu'il m'a rappelé discrètement mes origines scolaires et laissé pressentir que peut-être... un jour... on me demanderait... je vous laisse deviner la suite. Le 1^{er} octobre dernier — c'est symbolique — M. Robert Coq, en détachement précurseur, est venu, avec autant de bonne grâce que de persuasion, me faire part du souhait du Conseil d'administration de l'Association de me voir présider ce banquet. Il ajouta d'ailleurs que mon discours — obligatoire et écrit, a-t-il spécifié — serait le dernier pensum que m'imposerait le Collège.

Hélas ! Messieurs, ce pensum est sans doute beaucoup plus pour vous, qui avez à en écouter la lecture, que pour moi, qui ai à vous la faire. Car si du temps de ma jeunesse bergeracoise mes camarades me chargeaient souvent d'adresser en fin d'année aux professeurs le remerciement, d'usage à l'époque — à telle enseigne qu'un professeur me dit un jour que si j'avais tellement envie de parler je lui récite ma leçon — depuis lors, ma carrière administrative m'a plus appris à manier la plume que la parole et je ne

saurais guère avoir la prétention de vous tenir sous le charme de l'éloquence des orateurs éminents qui m'ont précédé ici. Peut-être, cependant, à la fin de cet excellent déjeuner, apprécierez-vous mieux le principal mérite de mon propos : celui d'être court.

Messieurs,
Mes chers camarades,

En feuilletant de nouveau récemment l'ouvrage de Roland Dorgelès *Les Croix de bois*, j'ai relevé cette pensée : « Le cœur de l'homme filtre les souvenirs et ne garde que ceux des beaux jours » (1), qui pourrait aisément s'appliquer à nous lorsque nous évoquons nos souvenirs de Collège.

Comment, en effet, ne regarderait-on pas maintenant comme des beaux jours ceux que nous avons passés au Collège et qui ont jalonné les années de notre adolescence et de notre jeunesse. Et si certains de ces jours pourraient être moins beaux, le temps les a embellis en les recouvrant de son linceul.

J'ai été, au Collège, de cette époque d'après la guerre de 1914-1918 où le monde, à peine sorti de la tourmente, s'efforçait de vivre intensément sans vouloir encore écarter tout à fait les anciennes traditions. C'était l'époque où les pensionnaires — dont j'étais — portaient encore l'uniforme bleu marine s'ornant, au collet, des palmes académiques ; où la casquette, rehaussé du même ornement, se prolongeait d'une visière en cuir ou en carton, considérée comme d'autant plus élégante que, grâce à une habile pression sur l'avant-bras ou le poignet, elle avait pris la forme d'un tuyau de poêle. C'était l'époque où se pratiquait encore, quelques jours avant le bac, l'enterrement des porte-plumes, dont vient précisément de parler le jeune Nallet, vieille coutume du Collège qui — *horresco referens* — s'était transformée, à la faveur d'événements d'alors, en une cérémonie nocturne et clandestine, se traduisant finalement par une consigne dominicale générale ; l'époque où certains, dont j'ai retrouvé le nom avec émotion dans le dernier *Bulletin* de l'Amicale — MM. Brousse, surveillant général ; Garde, professeur de 4^e ; Paul Petit, professeur de 1^{re}, et bien d'autres — dispensaient encore leur raison ou leur savoir.

Comment ne considérai-je pas, maintenant, comme des souvenirs de jours heureux ces jeux dans la cour du magnolia et, plus tard, ces déambulations dans la cour des Grands où, futurs savants, philosophes ou gouvernants, dans nos imaginations, nos récréations se passaient à trouver — car nous trouvions toujours — des solutions aussi simples que vaines aux problèmes sociaux, politiques, économiques de l'heure ; et même, et pourtant ! comment ne pas sourire aujourd'hui au souvenir de ces files de collégiens s'étirant péniblement sur la route du Barrage ou sur celle de Pombonne, comme s'étiraient, pour nous pensionnaires, ces jeudis et ces dimanches interminables.

Souvenirs heureux aussi ces heures studieuses pendant lesquelles nos maîtres — que l'âge nous apprend maintenant à mieux aimer — nous ensei-

(1) Edition Albin Michel de février 1953, p. 342.

gnaient la base de nos connaissances, la précision de la langue latine et la douceur de la langue française, le caractère humain de notre civilisation et la grandeur de notre histoire, les mathématiques avec leurs exigences, les sciences expérimentales avec leurs immenses possibilités d'avenir.

Mais ces souvenirs, s'ils ne devaient être qu'une source de mélancolie et de regrets, ou même seulement l'évocation sentimentale et stérile d'un passé maintenant agréable parce qu'il est notre jeunesse, n'auraient qu'un caractère statique et pourraient même être un facteur de régression.

On ne vit pas de souvenirs au siècle de l'atome. Au risque de me faire accuser de pragmatisme, je dirai que de tels souvenirs n'ont de valeur — hormis, bien entendu, la valeur sentimentale que même les plus matérialistes ne dédaignent pas parfois — qu'autant que l'on en tire une leçon ou un encouragement pour l'avenir.

C'est en ce sens que le souvenir des années de notre Collège peut trouver toute son efficacité.

Bases, dans une très large mesure, de nos connaissances — je l'ai dit — non seulement l'enseignement qui y est dispensé et la discipline de l'esprit et du corps à laquelle sont nécessairement soumis les élèves ont permis à certains d'entre nous de poursuivre des études supérieures et à tous de faire les premiers pas dans la vie en société, mais encore c'est d'eux que l'on se souvient lorsqu'on doit revenir aux sources pour « faire le point » et, le cas échéant, entreprendre des tâches nouvelles.

Ceux qui sont restés dans notre ville ne se rendent peut-être pas compte, autant que ceux qui en sont partis, de la marque indélébile de ces premières années. Demeurés, en quelque sorte, dans l'ambiance, ils sont, sans heurts — et c'est fort heureux — les gardiens naturels et fidèles de la pensée de nos maîtres et de nos traditions locales.

Ceux qui partent, en revanche, ont à confronter leur formation avec celle d'autres, venus d'horizons divers. Alors, le moule intellectuel de leur adolescence subit de rudes assauts. Mais, parce qu'il est confectionné lentement, patiemment, au cours des années de Collège, véritable travail artisanal de la matière grise auquel se livrent nos maîtres, il résiste le plus souvent victorieusement, conservant à l'élève devenu homme le caractère original de sa scolarité et restant l'armature solide de son développement.

Source de connaissances, certes, que ces souvenirs de notre Collège ; mais surtout source d'enthousiasme, de cet enthousiasme des moins de vingt ans qui, n'étant pas encore atteints de la maladie du scepticisme, ne voient rien d'autre que le but généreux à atteindre, sans trop se soucier des difficultés ou ne doutant pas de les surmonter.

Ainsi, Messieurs, l'évocation de tels souvenirs, surtout aux heures difficiles de l'existence, doit permettre à ceux d'entre nous qui sont devenus « généraux » de considérer qu'ils n'ont pas 40 ou 60 ans, ou plus, mais à la vérité, pastichant le titre d'un roman connu, qu'ils sont seulement deux fois ou trois fois vingt ans et de joindre, de la sorte, à la sagesse de l'âge mûr le dynamisme de la jeunesse.

Quant aux autres, aux plus jeunes, leur tour viendra aussi d'évoquer avec une émotion qu'ils estiment peut-être aujourd'hui encore excessive, les souvenirs de leur Collège. Et pourtant, que, lorsque nous allions passer le bac à

Bordeaux, notre cou fut orné d'une majestueuse lavallière rouge ou jaune, comme c'était la mode à l'époque pour les candidats bacheliers de cette Académie, ou que leur cou se contente, de nos jours, d'une cravate filiforme quand celle-ci n'est pas absente, qu'ils viennent au Collège en scooter ou en vélomoteur, tandis que nous nous y rendions à vélo — sans moteur — ou plus souvent à pied, qu'ils soient des J 3, alors que nous étions des « potaches », et qu'à leurs yeux nous soyons maintenant des « amortis » pour ne pas dire plus, leurs problèmes sont et seront bien finalement les mêmes que les nôtres, transposés dans leur temps. Je souhaite à nos jeunes camarades de trouver, comme nous, dans ces souvenirs, à la fois l'agrément de leur adolescence et la foi dans l'avenir.

Telles sont, Messieurs, les quelques réflexions un peu décousues, je l'avoue, que m'a suggéré, vingt-huit ans après l'avoir quitté, la visite de notre Collège dont le fronton s'enorgueillit maintenant du nom prestigieux d'Henri IV, mais qui n'était, à l'époque, que le Collège de Bergerac.

Quel que soit son nom, il est resté pour moi le même.

Je lève mon verre à sa pérennité et à ses succès, à votre santé, Monsieur le Président, Messieurs, mes chers camarades, qui m'avez si aimablement accueilli aujourd'hui parmi vous et à celle de vos familles, à la prospérité enfin de notre Association.



Réunion du Conseil d'Administration

Le samedi 11 octobre 1958, à 17 heures, au domicile du Président, n° 10, boulevard Maine-de-Biran, à Bergerac.

Présents : Barthe (Jean), Brassem (Georges), Coq (Robert), Rousseau (Pierre), Rousseau (René), Videau (Lucien).

Excusés : Bardon (Henri), de Madaillan (Pierre), Pucheu (Pierre).

— On adopte, après lecture et sans modifications, le procès-verbal de la dernière séance du 12 octobre 1957.

— Le 29° *Bulletin* a paru le lundi 4 novembre 1957 et le texte du 30° *Bulletin* est adopté, après communication du manuscrit par le Secrétaire général.

— On règle l'ordre du jour de l'Assemblée générale et le programme de la fête annuelle, dont la date, en raison des élections législatives, est fixée au dimanche 16 novembre 1958.

— La présentation de la situation financière au 31 décembre 1957 permet de constater la bonne marche de notre trésorerie.

— Des projets sont établis pour la célébration en 1959 du cinquantième de l'Amicale.

— Le tombeau de la famille Augiéras sera fleuri le 1^{er} novembre 1958.

— La séance est levée à 18 heures.

M. GUILLAUME FEYTOUT

PRINCIPAL DU COLLÈGE DE 1834 A 1849

Dans sa monographie du collège de Bergerac, M. Laplace parle à plusieurs reprises du principal Feytout, sur lequel il porte cette appréciation : il a été un des meilleurs principaux du collège de 1814 jusqu'à ces dernières années (1906) et il ajoute : « Le nom de ce principal, qui éleva les grands-pères de nos élèves actuels, est encore populaire à Bergerac ».

Feytout nous a laissé une curieuse autobiographie en un petit volume intitulé *Le talisman de la Jeunesse, histoire contemporaine* par G. F., officier de l'Université, principal honoraire du collège de Bergerac, membre correspondant de l'Académie de l'enseignement primaire (v. sa biographie, *Mémorial de l'Enseignement*, p. 136), Bergerac, Imp. typographique de Faisandier, 18, rue Bellegarde, 1873, in-8°, 199 pages plus les tables. L'avertissement porte : « Cette histoire est la mienne. Je l'ai écrite sur la demande de mes enfants et pour eux. »

Le volume est imprimé avec une recherche évidente. Toutes les pages, de la première jusqu'à la table, sont encadrées de simples filets avec vignettes aux quatre angles.

La particularité de l'ouvrage est d'être versifié de la première à la dernière page. Les vers sont souvent entremêlés de prose. Ils sont, à dire vrai, de la prose que l'auteur s'est astreint, pendant près de 200 pages, à débiter en mètres différents, assortis de rimes bizarrement assemblées.

Extrayons de ces pages une brève analyse, complétée par des dates empruntées aux documents officiels, car, selon la coutume de l'époque, les précisions de dates y font presque totalement défaut.

Guillaume Feytout naquit à Bergerac le 20 février 1793. Son acte de naissance le porte fils d'autre Guillaume Feytout, marchand, et de Marie Lapeyre. Le père signe Feytout aîné.

Ce père fut employé à la manufacture d'armes à laquelle Lakanal rêva d'attacher son nom. Mais l'existence de cet atelier fut éphémère. Commencé en janvier 1794, il cessa toute fabrication fin février 1796.

La première enfance du jeune Feytout achevée, ses parents le placèrent au collège fondé par M. Berrut. Il y fit de rapides progrès. A douze ans, nous dit-il,

Je faisais la cinquième et j'obtenais souvent
La croix d'honneur !... Je la portais huitaine !
J'étais alors huit jours au premier rang.

Ses parents durent quitter Bergerac.

On me laissa pensionnaire.
Et là commença mon supplice.

Après un essai de fondation d'un haut-fourneau à Bergerac, rendu impossible par le défaut d'autorisation gouvernementale, Feytout père partit pour les Pyrénées, probablement vers Urdos, sur la route du Somport, où il renou-

vola sa tentative de création d'une forge, mais sans plus de succès. Ce changement de résidence eut pour effet le retrait de l'enfant du collège de Bergerac et l'interruption de ses études.

En octobre 1808, c'est la guerre d'Espagne. Les Espagnols franchissent les cols et descendent vers les vallées françaises. L'enfant et sa mère sont faits prisonniers, emmenés d'abord à Canfranc, puis à la forteresse de Jaca. A quinze ans, il subit ainsi une dure captivité, qui prit fin à l'arrivée des soldats français en mars 1809.

Il rentra enfin à Bergerac en novembre 1809 et reprit sa place au collège en classe de 3°. Son professeur lui reconnut des aptitudes particulières pour les sciences et le forma à l'enseignement. Nommé par lui répétiteur de ses propres élèves, il fut bientôt à même de professer ailleurs les mathématiques élémentaires.

L'école secondaire de Bergerac fut érigée en collège et, sur la demande de M. de Grange, principal, Feytout fut nommé régent de mathématiques par M. de Fontanes, grand-maître de l'Université, le 9 septembre 1813. Cette nomination n'était sans doute qu'à titre de stagiaire, le jeune régent étant âgé de vingt ans seulement. Elle devait être confirmée définitivement le 5 octobre 1825.

Le principal de Grange mourut en 1820 et son successeur Descombes en 1824. Au décès de ce dernier, Feytout, alors régent de huitième, fut chargé de le suppléer. Le 29 mai 1824, le recteur écrivait au nouveau principal Laplumardie : « Je vous recommanderai de continuer à M. Feytout, qui a tenu avec application et succès les rênes de l'administration du collège et qui s'en est acquitté à la satisfaction de l'Académie, la confiance que lui avait accordée M. Descombes. »

En 1834, le collège avait décliné. M. Laplumardie fut nommé inspecteur primaire. C'est Feytout qui, sur la demande du Bureau d'administration, fut nommé principal, tout en continuant sa classe de physique et mathématiques. Sous sa ferme administration, le collège connut une ère de prospérité remarquable. Des succès aux examens du baccalauréat, de Saint-Cyr, de Polytechnique, le placèrent au premier rang dans l'Académie de Bordeaux.

Le titre définitif de principal lui fut attribué en 1842, sur proposition du recteur qui l'en informa par une lettre élogieuse.

Se rendant compte de la vétusté de l'immeuble du vieux collège, ancien hôpital avant la Révolution, il fit établir un plan et un projet de construction d'un nouveau collège. Il recueillit même des souscriptions qui trouvèrent en ville le plus gracieux accueil. Il remit à M. Eyriniac, maire, son rapport, le plan et les listes de souscription, mais, nous dit-il, « le plan et le rapport restèrent ignorés du Conseil municipal, M. le Maire n'y songea plus ».

Entre temps, l'Académie de l'enseignement primaire lui décerna le diplôme de membre correspondant de l'Association, avec cette lettre flatteuse : « En vous décernant ce titre, l'Académie a rempli un devoir, celui de couronner le mérite et le talent. »

De son côté, Mgr de Lostanges, évêque de Périgueux, le sollicita de donner aux jeunes abbés du séminaire des leçons de sciences.

La Révolution de 1848 amena le remplacement du recteur et, en 1849, la mise à la retraite de Feytout, après 38 ans de services non interrompus et

distingués. Il avait exercé les fonctions de principal du collège de Bergerac pendant 25 ans.

Le 13 octobre 1849, le Conseil municipal de Bergerac, sur la proposition de M. Richard, avocat, prit la délibération suivante :

Considérant que, pendant 38 ans, M. Feytout a prodigué au collège de Bergerac les soins les plus assidus, soit comme professeur, soit comme principal.

Considérant que le zèle et l'intelligence dont il a donné tant de preuves, et surtout la bonne direction que son administration a su imprimer à cet établissement, ont contribué puissamment à la prospérité dont il jouit.

Considérant dès lors que l'estime des représentants de la cité doit accompagner M. Feytout dans la vie privée qui vient de commencer pour lui.

Exprime, à l'unanimité, le regret qu'il éprouve de la retraite de M. Feytout, lui vote des remerciements pour ses longs et honorables services.

Le Bureau d'administration du collège, de son côté, par une délibération du 20 octobre 1849, où étaient présents MM. de Villesaison, sous-préfet, et de Siorac, maire, vota à l'unanimité des remerciements à M. Feytout et exprima le vœu qu'il soit nommé principal honoraire du collège de Bergerac. Ce titre lui fut conféré onze jours après par le ministre de l'Instruction publique.

Nous croyons bien ne pas nous tromper en indiquant qu'il fut le seul principal à qui fut décerné cet honorariat. Et cette distinction était d'autant plus remarquable que son enfance mouvementée avait empêché Feytout de passer un examen quelconque et que, de ce fait, il n'était même pas pourvu du diplôme de bachelier.

Après la mise à la retraite de Feytout, le collège ne tarda pas à péricliter et le principal qui l'avait remplacé fut mis à la retraite dès 1852.

Feytout ne prit pas sa retraite à Bergerac. Il s'était marié en octobre 1822, après la mort de son père, avec une demoiselle Catherine Augières, demeurant à Ponteil, commune de Neuvic-sur-l'Isle, dont les parents possédaient une propriété. Une fillette, Marie Feytout, naquit de ce mariage, à Bergerac, le 8 novembre 1823, suivie d'autres naissances issues de cette union qui fut toujours parfaitement heureuse. C'est à Ponteil, aux bords charmants de l'Isle, qu'il se retira avec sa femme et ses enfants, la retraite venue. C'est là qu'il eut le loisir de rimer les deux cents pages de son petit volume dont le premier poème est la dédicace :

A mes enfants et petits enfants

et la dernière strophe :

Puisse mon souvenir, quand vous lirez ce livre,

Eclairer vos regards d'un rayon de bonheur

Et rappeler en votre cœur

Ces plaisirs de Ponteil dont mon âme était ivre.

C'est à Ponteil que Guillaume Feytout vint à mourir, au mois de décembre 1877, à l'âge de 84 ans.

Le Journal de Bergerac, numéro du 29 décembre 1877, annonça ce décès, rappela les éminents services rendus au collège par le défunt et terminait son éloge par cette phrase que nous nous en voudrions d'omettre :

Il était secondé dans cette tâche ardue par sa digne compagne et de quelle touchante sollicitude étaient entourés tous ces élèves chez lesquels ses soins incessants, je puis dire

maternels, avaient l'effet de guérir cette maladie des jeunes gens, la nostalgie du foyer domestique.

Rappeler les mérites et les vertus de cet homme vénéré, de ce chrétien sincère et modeste, n'est que justice.

Mme Feytout était morte avant son mari. Il consacre à cette perte douloureuse la dernière pièce, mi-vers mi-prose, qui termine son livre. « Elle fut atteinte d'une attaque de paralysie et, onze mois plus tard, le 22 août 1873 elle s'endormit dans le Seigneur. »

L'aimable figure de ce vieux maître, demeuré pendant 25 ans principal du collège, méritait d'être remise en lumière. Aucun de ses successeurs n'a fourni une aussi longue carrière dans la direction du collège.

P.-A. JOUANEL,

Conservateur des archives municipales.



LA PETITE HISTOIRE DU COLLÈGE

En 1858

M. Doulliot, principal, devant l'insuffisance des locaux du collège, fait émettre le vœu pressant par le Conseil d'administration pour qu'aboutisse le projet d'un bâtiment plus vaste et plus convenablement approprié. Et l'idée de la construction d'un autre monument remplacera vite celle de réparer et d'agrandir l'ancien immeuble de la rue Saint-Esprit.

Les ressources de la ville ne permettent pas d'élever les trop modestes traitements des professeurs. Toutefois, désirant retenir à Bergerac M. Hippolyte Prudot (1), licencié ès sciences mathématiques, dont le dévouement est allé jusqu'à refuser dans un lycée une situation meilleure, on élève de 1.500 à 1.700 fr le traitement annuel de sa chaire, en précisant que ce sera une augmentation personnelle qui cessera le jour où la chaire ne sera plus occupée par M. Prudot.

En 1958

Le problème des locaux est aussi difficile à résoudre qu'en 1858. Depuis le 1^{er} octobre, le collège possède un quatrième dortoir pour les petits, installé dans la partie est de la salle de gymnastique, en façade de la rue Lakanal. Comme dans les trains et dans les paquebots, les couchettes forment deux lits superposés pour gagner de la place.

La distribution solennelle des prix a eu lieu le samedi 28 juin 1958, sous la présidence de M. Marius MARRANT, sous-préfet de Bergerac. Dans son discours d'usage, M. LAUDUT, professeur de lettres de la classe de seconde, reprit, sous l'angle du professeur, l'apologie du mauvais élève, traitée en 1956 dans notre Bulletin n° 28, p. 13, par M. le préfet MORELLET, sous l'angle de l'élève.

(1) Voir le 16^e Bulletin (1944), p. 38.

LE COLLÈGE IL Y A ENVIRON 50 ANS

(suite et fin)

Voir le précédent Bulletin (1957), pages 15 à 26.

De nombreux témoignages ont encouragé à continuer et à terminer ici la galerie des personnages qui animaient le collège il y a environ un demi-siècle ; on trouvera aussi quelques addenda au texte de l'an dernier.

Bien qu'un pareil sujet se ride assez facilement, il est souhaitable cependant que d'autres anciens élèves, d'une autre génération, prennent le flambeau et écrivent à leur tour leurs mémoires scolaires afférents à une époque probablement moins lointaine.

Si nos devanciers l'avaient fait eux aussi, nos archives seraient plus riches et plus précieuses aujourd'hui sur cette inépuisable source que le collège Henri-IV sera toujours pour nous.

LE PETIT PERSONNEL NON ENSEIGNANT

Autour du concierge, M. Blondy (1), se trouvait le chef de cuisine, M. Germain Lacombe, un homme méritant la confiance dont il était honoré ; plusieurs cuistres (au sens littéral et non péjoratif du mot) le secondaient. Ces jeunes gens rêvaient tous d'une haquenée pétaradante, ancêtre du scooter, et le regretté Charles Fournier leur avait conseillé, avec le plus grand sérieux de se limiter, en raison du danger, à un moteur de faible puissance : « Pas même 1 CV, leur disait-il, et pas plus d'un âne et quart ! »

Bien que chargé de l'entretien du cabinet d'histoire naturelle et du cabinet de physique et — surtout — du modeste laboratoire de chimie, M. Pape-lou paraissait n'avoir été que pour peu de choses dans l'invention de la poudre. Il faisait le désespoir des professeurs de sciences naturelles parce qu'il avait la main lourde — ou la main de beurre — pour toucher au matériel et aux appareils de manipulation.

M. Aimable-Paul Dubuc — dit « Tête de Bidon » — le sous-économe, préposé également aux observations météorologiques, devait noter chaque jour les indications du pluviomètre, du thermomètre et du baromètre installés dans le jardin du principal. Il a eu la douleur de perdre son fils Jacques, notre camarade, tombé devant Verdun le 2 mars 1916.

Il y avait enfin la lingère, Mme Legendre, qui était aussi quelque peu infirmière, bien que non diplômée. Que de fois elle a fait des pansements à l'arnica sur nos genoux écorchés ou frotté nos foulures à l'eau blanche, et combien souvent elle nous a ranimés d'une goutte d'eau des Carmes sur un sucre pour des chutes étourdissantes, en hiver, en glissant sur la glace ou pour des chocs violents, en jouant, en récréation.

(1) Voir les 10^e Bulletin (1937), p. 36, et 29^e Bulletin (1957), p. 15.

LES MAITRES RÉPÉTITEURS

Nous revoyons MM. Mallet, Lafontaine, Cailhol, Grégoire, Edouard Laussie, Lamendour, etc. Ils marquaient tous une particulière dilection à porter de coruscantes cravates.

M. René Alazard prétendait souvent — et peut-être non sans raison — que nous étions de mauvais esprits (il prononçait *espra*). Et c'est avec une très grande sympathie que l'on pense à ce brave M. Cleudel, mort pour la France en 1914-1918. C'était un bon et grand diable (1) au langage émaillé. Il avait cet œil d'émouchet dont parle Marcel Proust dans une dédicace. Indomptable arrière au rugby, dans la cour des grands, sa passion était de tailler de belles hélices d'avion dans du bois tendre.

On pourrait beaucoup dire du comte Xavier de Bernardi (1), un corse qui saignait du nez lorsque la discussion s'anima ; nous ne manquons pas de provoquer cette hémorragie et d'ailleurs il tombait facilement dans le piège car il se plaisait fort à lantiponner. Candidat socialiste aux élections législatives de 1912, il fut, pour s'être désisté au second tour après un scrutin de ballottage, nommé par la suite sous-préfet de Saint-Flour (Cantal). Muté plus tard dans l'Orne, il devint député de ce département puis, à la suite d'un échec au renouvellement de son mandat, on l'installa confortablement dans les fonctions de trésorier-payeur général du Gers. C'est un des rares bons exemples où peut conduire le ténésme intellectuel. Vers la fin de sa vie, de passage à Bergerac, il alla voir Paul Petit, qui lui déclara en le quittant : « Je ne vous mets pas à la porte, mais vous me feriez plaisir en ne revenant plus ».

On n'aurait garde d'oublier M. Léopold Luent, qui rappelle le « Pif-luisant » des *Musardises* d'Edmond Rostand, type du *pion* du XIX^e siècle. Dans les cas embarrassants, il se prétendait dur d'oreille ; mais si, dans son dos, on le qualifiait vertement, il se retournait vivement : donc il entendait.

A la même époque, se trouvait M. Jean Labadie, jeune et distingué étudiant qui préparait une licence d'histoire ou de lettres. Il passa au lycée Michel-Montaigne de Bordeaux ; il est actuellement en retraite dans cette ville. C'est un mélomane 100 %.

Citons enfin M. Moïse Bertrand, qui était tout jeune, presque de notre âge, et qui est encore professeur d'histoire naturelle au lycée de Bordeaux. Souvent examinateur à l'oral du baccalauréat, il est bon pour les Bergeracois fils de ses anciens élèves.

Il faut placer ici une historiette, sans prononcer trop de noms, avant d'en terminer avec les répétiteurs :

Un jour, l'un d'eux pêchait paisiblement sur les bords de la Dordogne lorsque nos excellents camarades, les frères J..., ne trouvèrent rien de mieux que de lancer des pierres dans l'eau, le plus près possible de sa ligne. Le pêcheur, qui avait jeté ses appâts, exprima sa colère en voulant les poursuivre mais, ne pouvant les joindre, il s'écria : « Bande de c... ! » et rentra immédiatement au collège pour faire un rapport au principal. Ce dernier

(1) Voir le 11^e Bulletin (1938), p. 3.

convoqua aussitôt M. J... père, qui esquiva la corvée en déléguant à sa place un beau-frère de passage à Bergerac. L'entrevue commença sévèrement en présence des deux coupables lorsque le principal eut l'imprudance de faire l'oncle juge, en lui demandant ce qu'il en pensait :

« Ce que j'en pense, Monsieur le Principal, c'est qu'il est ridicule de les avoir traités de *bande de c...* puisque, somme toute, ils n'étaient que deux ! »

Malgré tout le spécieux de l'argument, le principal fut surpris à un tel point qu'il resta quinaud, demeura taisant et l'affaire fut enterrée.

LES MAITRES D'ÉDUCATION PHYSIQUE

On n'a pas oublié le pittoresque brigadier Guyot, dit « Rata-tier », ni sa figure rouge, ni sa voix granuleuse. Il enseignait l'escrime (« Engagez l'épée ! ») du côté de la salle de dessin, près de la cour des grands, avant la construction de l'aile nord du collège qui constitue actuellement la salle de gymnastique.

Puis vint l'élégant M. Arnaud, le sous-officier maître d'armes au 108^e Régiment d'infanterie en garnison à Bergerac. Homme énergique et militaire fort sympathique, il se disputait les élèves aux mêmes heures avec les professeurs de gymnastique. Véritable athlète et de robuste constitution, il est encore vivant et jouit de sa retraite à Toulouse.

En gymnastique, ce brave M. Delbasty sanctionnait féroce-ment notre manque d'assiduité à ses leçons (une heure par semaine) par des radiations massives du tableau d'honneur. Qui ne se souvient de ses matches de boxe avec le répétiteur Lafontaine ? Il fut nommé au lycée de Périgueux et c'est dans cette ville qu'il mourut, après avoir pris sa retraite, il y a quelques années.

En 1912, M. Marcel Piquel le remplaça ; il aimait assez le vin blanc. Déjà, l'éducation physique, passant d'un extrême à l'autre, prenait de plus en plus d'importance dans les programmes et envahissait les emplois du temps ; si l'on ajoute que les élèves devenaient aussi plus nombreux, il en résulte que les leçons du seul M. Piquel, sans l'aide de moniteurs, ressemblaient à des foires bruyantes où se soulevait une poussière d'enfer.

Tout changea à l'arrivée du regretté M. Minaux, mais ne débordons pas sur les temps présents.

LES PROFESSEURS DE MUSIQUE

Il a déjà été parlé du piano de la salle d'anglais (1) ; bien qu'il fut archi-faux, c'est de cet instrument dont M. Ducerle, directeur du Cercle Musical de Bergerac, disposait pour former ses élèves. Le violon était enseigné par M. Puygauthier et, plus tard, par M. Durgeon, qui devint propriétaire-exploitant du cinéma Cyrano. Il est actuellement à Andernos, toujours dans la musique. Parfois enfin, entre 4 et 5 heures, des sons épouvantables sortaient de la classe de M. Bosmorin, lorsque l'élève Puisarneau prenait des leçons de saxophone.

(1) Voir le 29^e Bulletin (1957), p. 24.

M. Lucien LAJOUX, professeur de solfège et de chant

Il avait le parfait physique du musicien et du compositeur romantique : petit et gros, chauve, aux rares cheveux blancs s'allongeant sur la nuque, toujours vêtu de noir.

Pour sa classe, il partageait les locaux de M. Laneau, en 10° ; aussi le mobilier s'augmentait-il naturellement d'un piano, mais c'était un pianotable en acajou aux pieds en X qui servait habituellement de vestiaire, puisqu'il n'y avait pas encore au collège de porte-manteaux à la disposition des élèves.

M. Lajoux, qui prétendait que les araignées aimaient l'harmonie, enseignait les rudiments de solfège et nous les faisait étudier dans *La première année de musique* de Marmontel, un livre dont paraissent encore de nouvelles éditions aujourd'hui. Mais surtout il nous faisait chanter. Il affectionnait une mélodie populaire bretonne (poésie de Maurice Bouchor) :

Nous étions deux, nous étions trois,
Nous étions trois marins de Groix...

C'était aussi *Petit Oiseau* (musique de Beethoven, poésie de Devoile) :

Petit oiseau viens avec moi :
Vois la cage si bien posée,
Les fruits que j'ai cueillis pour toi,
Les fleurs humides de rosée.

Petit enfant je vis heureux :
Rester libre est ma seule envie ;
Mon petit nid me plaît bien mieux
Que la prison la plus jolie.

Ces chœurs révélaient en général des voix assez justes, comme il sied habituellement aux exécutants du sud de la Loire.

Aussi malheur à ceux qui chantaient avec cette fausseté de voix, indice, d'après Courteline, des consciences tranquilles : ils risquaient fort un coup de baguette sur le crâne. L'accompagnement, M. Lajoux le faisait parfois avec un petit piano à vent, à deux octaves, ancêtre du piano à bretelles.

Heureux temps, pour nous sans doute, mais pas pour ce pauvre professeur qui n'a certainement éveillé au collège aucune grande vocation musicale ; de plus, père de plusieurs enfants, il a connu la misère. Son fils Pierre, notre camarade, est mort pour la France à Tulle en 1939-1945.

M. Jean LANEAU, professeur de 10°

Il venait de la fameuse pension Rabier (1) après sa fusion avec le collège municipal en 1881 et c'est à ce titre, sans aucun doute, qu'il était chargé des *cours Rabier* pour donner notamment des leçons d'écriture aux élèves de la section B de la 6° à la 3°. Il est bien regrettable que cet enseignement n'ait pas été généralisé car, à peu près tous, nous en aurions grand besoin.

(1) Voir les 18° Bulletin (1946), p. 35, et 23° Bulletin (1951), p. 17.

Ce n'était là pour M. Laneau qu'un accessoire et le principal était pour lui la charge écrasante des trois divisions de la classe enfantine, puisque la 11^e n'était pas encore inventée. Aucune règle ne fixant alors l'âge d'admission en 10^e, nous y venions généralement assez jeunes après un stage plus ou moins court à la pension privée Rabois-Bousquet, rue Saint-Louis.

En 10^e, il y avait souvent des pleurs, des caprices et beaucoup ne s'en tiraient pas seuls pour certaines petites commissions ; M. Laneau y pourvoyait... maternellement. Il était manifestement irremplaçable et d'ailleurs, à sa retraite, c'est une femme qui fut nommée à son poste. Sa classe était près de l'entrée de la salle de gymnastique, à côté du chai du concierge.

Son pupitre était rempli d'objets confisqués (mirlitons, sifflets, toupies, canifs, images, crécelles, etc., etc.). Lorsqu'un élève, ce qui arrivait souvent, quittait sa place sans permission, il s'écriait : « Le voilà parti pour la Californie, à cheval sur une chenille ! » Il était au plus haut point doux, aimable et patient comme il le fallait pour arriver à nous apprendre à lire, écrire et compter.

Dans ses loisirs, c'était un paisible pêcheur en barque sur la Dordogne. Il eut la douleur de voir mourir jeune son fils Léonce.

M. Adolphe RICAUD, professeur de 9^e

Avec les deux divisions de sa classe primaire, il avait la chaire de cours d'agriculture, où il remplaça M. Guyau de Grandmaison, parti en Amérique du Sud. Les propriétaires fonciers des environs de Bergerac le tenaient en estime.

Son accent était fort marqué du midi. Contre toute règle de prononciation du français, tant sur la syllabe muette lorsqu'elle est faible que sur la lettre S qui ne sonne pas en fin des mots, il prononçait uniformément et sans aucune exception toutes les lettres de l'alphabet : « *Lèze lettreuz sonte faiteuz pour ètre prononcéheuz* », disait-il.

On suivait avec lui de bonnes classes préparatoires. Entre autres, les leçons de choses étaient pleines d'intérêt. Il faisait entrer un œuf dur dans une carafe, il gâchait savamment le plâtre et transformait une pipe en terre remplie de houille et chauffée dans le poêle en excellente cornue de gaz d'éclairage.

Son fils René, notre regretté camarade, est tombé au champ d'honneur, lors de la guerre de 1914-1918.

M. BREGÈGÈRE, professeur de 8^e

Venant d'Indochine où il avait fait la classe aux pères de ceux qui, depuis, ont payé la France d'ingratitude, il avait ruiné sa santé dans cette colonie et mourut avant l'âge de la retraite.

Avec lui, où nous avons appris tant de choses, que de fois nous l'avons vu souffrant et fatigué, mais toujours attentif et indulgent, désolé lorsqu'un élève récitait mal sa leçon, tremblant lorsque l'Inspecteur d'académie nous interrogeait, heureux quand nous avions du succès.

Il nous a appris la poésie française (*Après la bataille... ou Jeanne était au pain sec...*, pour en rester à Victor Hugo). Il nous a enseigné l'hygiène : « Lavez-vous les dents, mais surtout le soir ; soyez prudents en buvant l'eau des pompes, etc... Voulez-vous savoir si un peuple est civilisé ? Demandez-lui s'il emploie beaucoup de savon », etc.

Il nous a enfin conseillé de ne pas nous éloigner plus tard en restant au collège, de nos anciens compagnons des classes primaires devenus ouvriers : « Leurs poitrines renferment d'excellents cœurs. Si, dans l'avenir, vous devez vivre dans une seule classe sociale, vous serez comme l'homme d'étude qui ne lirait qu'un seul livre. N'arrachez pas de votre âme ces bonnes amitiés d'enfance. »

Ce brave maître, nous ne l'oublierons jamais. Son fils Marcel était notre camarade.

M. Arthur CAMBOS, professeur de 7^e

Il préparait fort habilement au passage de 6^e. C'était un maître distingué, aimable et réservé. Frileux, il portait des galoches en hiver ; les élèves qui trouvaient alors la chose singulière ne pensaient pas que tous leurs enfants se chaufferaient ainsi pendant la guerre vers 1942.

Il était poète et, à ce titre, il collaborait fort activement aux fêtes de la Saint-Charlemagne. En 1896, l'élève Paul Fourgassié, de la classe de 8^e, récite de lui un sonnet de circonstance. En 1897, il publie au programme un appel à la générosité publique pour les pauvres et les malades, écrit en vieux français : « Nouvelle requête de Clément Marot dédiée aux Dames de la Feste », en 12 strophes de 4 alexandrins. Le poème est dit par l'élève Georges Delorrière, de la classe de seconde classique. L'année suivante, toujours pour la Saint-Charlemagne, l'élève Marius Gérald, de la classe de rhétorique, présente le monologue d'Eginhard constitué de 21 strophes de 6 vers de huit pieds, également imprimé au programme ; mais il est aussi édité par l'imprimerie Emile Flouret à Bergerac (8 pages sous couverture vendues 0 fr. 50 cent.).

Enfin notre camarade Pierre Denoux déclame certain jour une autre poésie intitulée *Harmonie* :

C'est l'ouragan dans la savane
Et son endiablé soprano (1)
C'est Christian parlant à Roxane,
Par la bouche de Cyrano.... (1)

On trouve au palmarès du collège en 1905, p. 3, le discours d'usage de M. Cambos, composé de 46 strophes de 4 alexandrins consacrées à Pasteur. Plus tard, en souvenir du centenaire de ce savant, le poème est réédité avec quelques variantes (55 strophes, 16 pages sous couverture. Bergerac, Imprimerie de l'Indépendant, 1923. Prix : 2 fr.).

(1) M. Cambos recommandait de prononcer « Soprano » et « Cyrano ».

En 1911, par la voie de notre deuxième *Bulletin* (p. 31), il chante le soleil ; après cet hymne, on trouve au troisième *Bulletin* de 1913 (p. 29) un cantique de l'Aile avec un sonnet sur l'aviation, lu au troisième banquet de l'Amicale à l'hôtel de Londres le 23 mars 1912 et, sur l'initiative de notre camarade Albert Chevalier, on fit autour des tables une collecte aéroplanophile (pour reprendre une expression de Paul Petit).

Au Livre d'or du collègue, après la guerre 1914-1918 (Bergerac, Imprimerie de l'Indépendant, 1921, 126 pages sous couverture), on trouve une ode à la mémoire des anciens élèves morts pour la France, qui est d'une fort belle envolée.

En prose, on connaît de lui l'*Histoire du collègue pendant la guerre 1914-1918*, document précieux inséré dans notre 17° *Bulletin* (1945, p. 39).

M. Cambos a publié beaucoup d'autres œuvres, mais nous en restons à ce qui intéresse le collègue ou l'association.

Il est décédé dans son pays natal, à Montréal-du-Gers (Gers), le 20 février 1939, à l'âge de 76 ans.

M. Marcelin PUCHEU-CASADEBAN

M. Galand nous a dit qu'il cultivait la chansonnette dans l'intimité des professeurs (1) et Denis Desplanches nous a parlé de sa canne ornée de poils d'isard des Pyrénées (2). On se souvient aussi qu'il pêchait à la ligne dans la Dordogne.

Pour ses anciens élèves, c'est le vieux professeur qui leur donna la première leçon de latin (*Vir bonus docendi peritus*) en 6°.

Il guida nos pas lorsque nous trébuchions sur les mystères du texte de l'*Építome*. Aussi, devant le choc parfois assez rude du passage de la 7° à la 6°, du primaire au secondaire, nos bons parents lui demandaient souvent de donner quelques répétitions. Il nous gardait après 4 heures, dans sa classe, en hiver, et la révision des déclinaisons se faisait à la lueur d'une bougie, à la température d'un poêle à bois achevant de s'éteindre. Le collègue était privé de tout confort.

S'il avait l'estime de ses élèves, il ne leur ménageait pas les preuves de son attachement. Il ne les laissait jamais partir en vacances sans leur lire quelques *Contes du lundi* d'Alphonse Daudet.

Déjà, en 6° A et B, nous étions nombreux et les cours communs fatiguaient M. Pucheu-Casadeban, qui souffrait de la gorge ; que dirait ce bon maître s'il pouvait voir les effectifs actuels ?

Son fils Pierre est professeur-adjoint au collège Henri IV et membre du Conseil d'administration de l'Amicale.

(1) Voir le 10° *Bulletin* (1937), p. 38.

(2) Voir le 25° *Bulletin* (1953), p. 14.

M. Jean-Paul TRIGOULET

En quittant M. Pucheu, on passait en 5° avec M. Trigoulet. Bergeracois de naissance, c'était le fils d'un libraire de la Grand-Rue qui avait acquis le fonds de Mme veuve Grosso (1). M. Trigoulet était brun, aux moustaches de palikare, grand fumeur, infirme d'une jambe qui le courbait vers la terre et le faisait marcher à crossettes ; amputé par la suite, il utilisait un pilon de bois qui lui valut le surnom irrespectueux de « Triquette ». Fort sévère, lorsque les choses n'allaient pas il s'écriait avec l'accent du terroir : « Vous êtes un triste sire, mon pauvre drôle ! » et l'on passait au coin. Il punissait les bavards en leur recommandant d'ouvrir plutôt les oreilles que la bouche et en leur donnant à copier jusqu'au gérondif des verbes qui, de plus, étaient déponents.

Mais, alors que dans les classes précédentes, les maîtres nous tutoyaient et nous désignaient par notre seul nom de famille, M. Trigoulet nous appelait « Monsieur », ce qui, sans conteste, nous flattait assez.

Et puis, comme il nous faisait traduire avec beaucoup de méthode et d'intelligence les fables de Phèdre (*Ad rivum eundem Lupus et Agnus venerant*), le *De viris* et le *Selectae*, le travail et les progrès allaient vite avec lui.

M. Louis GARDES, professeur de 4° (2)

Pour nous, entre autres surnoms, c'était « Bouboule », parce que nous lui trouvions une figure de bull-dog. Utilisant rarement sa chaire, il professait debout, devant le premier rang des élèves, celui qu'il surveillait particulièrement. Il faut dire qu'il assignait aux plus mauvais la première table, aux moins faibles la seconde et aux bons la dernière. Mais nous changions souvent de place suivant le baromètre des notes et les variations de la cote. Son fils Jean, un cacique, était assis au dernier banc avec quelques-uns d'entre nous. Pas tous !

Pendant la Grande Guerre de 1914-1918, M. Gardes fut grand patriote. En classe, chaque fois qu'il était prononcé le nom du kaiser Guillaume II, les élèves avaient le droit de se lever pour crier en chœur : « Maudit soit-il ! » Il va sans dire que certains petits dissipés provoquaient outre mesure ces exclamations. Lorsqu'il rencontrait ses anciens élèves mobilisés et en permission du front, il les embrassait paternellement.

« Ils ont des droits sur nous, disait-il, comme Clemenceau et la nation s'honorera en accordant double voix de vote, aux survivants de cette grande Epoque. »

Pauvre vieux professeur, il est mort sans savoir ce qui resterait de tout cela.

(1) Cette librairie devint la librairie-imprimerie de M. Emile Flouret, qui la transféra rue du Marché et la céda, à la fin de sa vie, à M. Amblard, qui s'est adjoint actuellement la collaboration de son gendre, notre camarade Hubert Boitelet.

(2) Voir le 16° Bulletin (1944), p. 24.

Si c'était, en lettres, un bon maître, c'était en revanche un remarquable professeur d'espagnol, préparant fort bien ses élèves, même en première langue, au baccalauréat. Son cours de grammaire espagnole, à la fois simple et complet, atteignait l'exception dans la qualité.

Nous sommes nombreux à le reconnaître et à lui en être très reconnaissants.

M. FOUIGNET

Il avait pour surnom « le vieux gnaou », par imitation de son accent. Son physique rappelait celui du gorille.

« Pour l'algèbre, je ne dis pas ; mais pour la mathématique, j'en remontrerais à quiconque », prétendait-il. Il enseignait l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie aux moyens. Ses cours, il les dictait, mais nous devions les recopier avec les corrigés des devoirs sur un cahier *au net*. Nous comprenions et, souvent, nous écrivions *honnête*, pour sa plus grande joie moqueuse. Toujours souriant, il était de ceux qui, selon Joubert, portent leur velours en dehors.

Sa femme dirigeait une pension de jeunes filles où lui-même professait, à l'actuel n° 16 de la rue Carnot. Il mourut en activité de service. Le collège tout entier suivit son convoi funèbre et cette promenade imprévue, un jour de classe, en rangs, dans les rues de la ville, nous incita à quelques tours de polissons malgré la vigilance de M. Brousse, surveillant général.

M. André Desplat lui succéda en 1906.

LES MINISTRES DES CULTES

Pour la religion protestante, nous avons connu M. le pasteur Paul Morize, haute personnalité, un érudit, le père de nos camarades Jean et Marcel. Comme le Christ, M. Morize pratiquait un métier manuel et, si c'était un très habile organier, c'était aussi un organiste éclairé.

Quelques-uns de nos condisciples étaient pensionnaires chez lui.

Au culte catholique, nous avons connu l'abbé Delzor, un puits de bonté, et l'abbé Léon Puybonnieux, aujourd'hui revenu de Thiviers où il était curé-doyen pour exercer à Bergerac, à la plus grande joie de ses anciens élèves, les délicates fonctions d'aumônier à l'hôpital Samuël-Pozzi. Il est membre honoraire de l'Association ; nous l'aimons beaucoup et désirons le garder longtemps, très longtemps (1). Nous n'avons pas oublié les belles parties de campagne auxquelles il nous conviait chaque année en été et qui, probablement parce que c'était la saison, se terminaient souvent par d'épouvantables orages.

L'abbé Ernest Afflet vint ensuite. C'est aussi un membre honoraire de l'Amicale ; il est actuellement archiprêtre à Sarlat et ses anciens élèves lui disent ici qu'il leur ferait un grand honneur et un très grand plaisir s'il assistait un jour, avec l'abbé Puybonnieux, à leur fête annuelle. Pourquoi pas pour le cinquantenaire de l'Association ?

(1) M. l'abbé Puybonnieux vient d'être victime d'un très grave accident d'automobile. Nous formons pour lui des vœux affectueux de prompt rétablissement.

M. Pierre BORDES, professeur de dessin

Il succéda en 1887 à M. Grenié. Cheveux blancs, cheveux au vent, c'est une figure curieuse et sa classe, dans le fond de la cour des grands, était fort pittoresque avec d'une part le musée des plâtres et, d'autre part, la salle de travail meublée de tabourets et de tréteaux pour appuyer les cartons à dessin.

Un équipement varié était nécessaire ; de la terre à modeler, des spatules, un fil à plomb, une estompe, de l'amadou, des pinces métalliques, une gomme, des crayons, du papier ingres, etc. C'était très amusant.

On effaçait le fusain avec de la mie de pain provenant des cuisines et de là aux batailles de boulettes le pas était aisément franchi.

M. Bordes avait une curieuse façon de faire composer, c'était de ne pas dire quand avait lieu la composition ; il ramassait les épreuves en fin de classe comme pour un jour ordinaire et il procédait ensuite au classement. Bien peu d'élèves avaient des dispositions pour les arts ; d'ailleurs, il était de bon ton de négliger le dessin parce qu'il n'était pas matière d'examen. Aussi le tumulte régnait chez M. Bordes. Du haut de sa chaire, il tapait avec le tisonnier du poêle en criant : « Vous faites du bruit, eh bien j'en ferai plus que vous. Mais silence, bon Dieu ! »

C'était courtelinésque ; il ne s'en rendait pas compte, lui qui avait pourtant connu Courteline au régiment.

Détail particulier, il avait complètement perdu le sens de l'odorat, ce qui lui permettait de mépriser les émissions de boules puantes : « Elles n'incommodent que vous », lançait-il. Certain jeudi, à Lembras, circulant plusieurs à bicyclette, nous apercevons M. Bordes dans les prés de Corbiac, dessinant un paysage verdoyant et boisé de cette admirable vallée du Caudeau. Curieux, nous approchons, mais c'est pour repartir aussitôt car, derrière lui, dans un buisson, il y avait une infecte charogne dont il ne soupçonnait même pas la présence.

Son fils Pierre, un ancien élève, a fait une brillante carrière militaire pendant et après la Grande Guerre de 1914-1918.

M. CALLAME

Esprit critique et réservé, M. Callame, professeur de mathématiques, était bon, courtois et libéral. Il est décédé en activité de service et, pour rejoindre les célestes pourpris, les insignes maçonniques recouvraient son drap mortuaire.

M. CONGNET

De ce professeur de sciences physiques et naturelles, on a l'agréable souvenir d'un sportif parce qu'il effectuait de longues randonnées à bicyclette dans la région. Aimable, modeste et discret, il a laissé après son départ de nombreux amis à Bergerac et souvent il est revenu les voir.

M. Edmond THILLARD

On remarquait dans les couloirs la haute silhouette de cet autre professeur de sciences physiques et naturelles. On a surtout retenu de lui sa locution favorite qui était « au préalable » et dont il hérita du surnom.

Un jour, ayant suivi le collège en excursion, à midi, au déjeuner, voulant améliorer le menu, il demanda qu'on lui serve une omelette « au préalable ». Le patron de l'hôtel offrit diverses sortes d'omelettes (à l'ail, aux fines herbes, aux champignons, à l'oignon, aux croûtons, au lard, à la tomate, aux pissenlits, aux foies de volailles, au jambon, aux pointes d'asperges, aux pommes de terre et même aux truffes) ; mais il s'excusa, fort embarrassé, de ne pouvoir lui faire une omelette au préalable.

L'histoire a fait son chemin.

M. Jean SEQUESTRE

Successeur médiat de M. Callame en 1909. Homme aimable et sympathique professeur, l'accent du midi fort marqué. Pendant les vacances, il surveillait avec amour son vignoble de Rauzan, dans le canton de Pujols. Il avait formé à son image notre camarade, son fils Pierre.

M. Pierre TOURNAIRE

Succédant jeune, en 1911, à M. Thillard, c'était pour nous « le petit Prof ». Il s'est marié à Bergerac et termina sa carrière à Paris, où il a pris sa retraite. Il retrouve avec plaisir ses anciens élèves et préside dans la capitale les réunions des anciens du collège. Pour garder la liaison, l'Association-mère de Bergerac serait heureuse et flattée de l'inscrire au nombre de ses membres honoraires à côté des professeurs survivants de cette déjà lointaine époque.

M. Louis CAZALY

Il remplace en 1908 M. Congnet, professeur de sciences physiques et naturelles, avec la redoutable mission d'enseigner l'algèbre, la géométrie, la physique et la chimie aux élèves des classes de lettres dont c'était des matières d'oral. Il va sans dire que les choses n'allaient pas sans difficultés.

Que dire de lui après le fameux sonnet de Gaston Bost (1) ? On l'avait surnommé « Jacques » ou mieux « le vieux Jacques ». C'était toujours, chez lui, à qui ne serait pas désigné pour réciter la leçon le mercredi matin dès l'ouverture de la classe. « M. X..., passez-moi au tableau », disait-il. Un jour, l'élève comprend : « Passez-moi à la porte » et il proteste :

(1) Voir le 17^e Bulletin (1945), p. 48.

« Mais pourquoi ? Qu'ai-je fait ?

— Voulez-vous y passer ! »

Enfin le quiproquo s'explique et tout finit dans un sourire car M. Cazaly se défendait de faire passer les élèves au tableau par méchanceté !

Sa classe ne manquait pas de pittoresque, soit « pour faire apparaître le spectre solaire sur la table », ou encore pour l'initiation au fonctionnement de la machine d'Atwood, etc. Parfois, il y avait des mystères car, s'efforçant par exemple (avec des gestes mesurés, comme à la caserne, pour accomplir un exercice en plusieurs temps) de réussir quelques précipités chimiques élémentaires, il arrivait, notamment, que la teinture de tournesol ne virait pas toujours à la couleur attendue. Au cours de sa carrière universitaire, son alliance d'or avait disparu dans des manipulations mercurielles ; aussi craignait-il les expériences, qu'il qualifiait de dangereuses. Plein de prudence à l'usage du sodium, il redoutait surtout les mélanges détonants, puisque « deux corps simples en soi parfaitement anodins, sont susceptibles de produire une explosion. »

La démonstration pratique du téléphone tournait aux scènes cocasses : la communication une fois établie d'une salle à l'autre, M. Cazaly devait finalement ouvrir la porte et répéter le message à haute voix. Enfin, pour la lunette astronomique, la leçon ayant lieu de jour, l'objectif traditionnel était le coq du clocher de l'église Saint-Jacques, qui apparaissait à l'envers. Mais souvent, comme nous obturions subrepticement l'appareil avec une casquette, la mise au point devenait assez laborieuse.

Si évidemment ses élèves des classes de lettres étaient peu doués pour les sciences exactes, le professeur lui-même, il faut bien le dire, enseignait avec beaucoup de mal. Certes, il préparait ses cours avec soin, mais nous n'étions pas sans avoir remarqué qu'il perdait ses moyens si on lui coupait la parole. Alors, invariablement, au cours d'une démonstration, un doigt malicieux se levait pour un motif futile et par exemple :

« Monsieur, votre cravate se détache !

— Merci, mais évitez de m'interrompre. »

Et puis, il tentait vainement de reprendre le fil, pour finalement y renoncer. Il en était réduit à tout effacer au tableau afin de recommencer la leçon à ses débuts et la débiter d'un seul trait. Ce n'était guère charitable. Aussi avait-il parfois de rudes mais légitimes réactions en infligeant des punitions assez sévères. Pourtant il avait une bien douce nature en harmonie avec son accent du terroir qui paraissait auvergnat, mais n'était qu'un français encombré de ce patois du Quercy qu'avaient parlé ses parents.

Une dernière anecdote : En 1915, il rencontre un jeune soldat qui, deux mois avant, était encore son élève. Remarquant à son bras l'insigne des mitrailleurs, il l'interroge sur ces armes automatiques. Espiègle, le militaire — un camarade aujourd'hui décédé — lui répond que ce sont là des secrets de la défense nationale. Aussitôt, M. Cazaly de s'excuser humblement, sans insister.

Le cher brave homme !

Le docteur André CAYLA, médecin du collège

Il fut en 1954 la vedette de notre 26^e bulletin (p. 5) lors de la célébra-

tion du centenaire de sa naissance (1). En ce mois de septembre 1958, le dimanche 7, Bergerac a encore pensé à lui à l'occasion des fêtes de la journée de la renaissance du Vignoble. Sa maison, l'ancien couvent des Récollets, étant devenue la propriété du Conseil interprofessionnel des Vins de la Région de Bergerac, le Consulat de la Vinée a tenu une séance solennelle pour l'introduction de M. Boyer, maire de Bergerac, dans les superbes caves voûtées auxquelles on accède par la rue du Port.

On croit avoir souvent tout dit lorsqu'arrivent encore de savoureux souvenirs. Écoutons cette année notre excellent camarade Gaston Bost, dont Mme Cayla était la marraine. Gaston Bost nous écrit :

« Tu n'as rien oublié, même pas sa peine à se souvenir du nom ou du prénom de ses interlocuteurs. Pourtant, il y avait une certaine fidélité dans ces défaillances de mémoire, car il m'appelait toujours Eusèbe. Je n'ai jamais su pourquoi.

« Il n'avait pas, en effet, toujours très bon caractère, et voici à son sujet une petite anecdote dont j'ai été le témoin :

« Un jour, vers 1907, en fin d'après-midi, une petite orpheline des asiles de La Force avait fait une chute au cours d'une visite du moulin de Meindre, derrière Meynard, et son corps s'était engagé dans la meule même, qu'on avait pu stopper à temps. On la sort de là dans un triste état, on la ramène à La Force et le docteur Morin, jugeant nécessaire de faire intervenir un chirurgien, me demande d'aller au plus vite à Bergerac chercher le docteur Cayla. Il était près de 10 heures du soir quand j'arrivai chez lui à bicyclette. Il s'était couché très tôt, exceptionnellement ce jour-là, ayant dû passer la nuit auprès d'une jeune femme dont l'accouchement lui avait donné beaucoup de souci, et devant se lever aux aurores le lendemain.

« Sa cuisinière, qui me connaissait, n'osait le réveiller, mais, sur mon insistance, finit, toute tremblante, par me précéder dans l'escalier ; après avoir frappé plusieurs fois, j'entrai seul dans la chambre. Quel réveil, mon ami, et quel accueil ! Après mes explications bredouillantes, il s'écria, furieux :

— « Rien à faire, tu entends bien ! J'avais juré que cette nuit je dormirais. Tu m'en as déjà trop dit... Sors d'ici, Eusèbe ! »

« Je recommençais quand même ma petite histoire. Il me coupait sans cesse la parole par des :

— « Non, je te le répète, va-t-en ! Je n'irai pas. »

« Mais je voyais qu'il enfilait une chaussette, puis l'autre, qu'il se chaussait complètement, qu'il passait dans son cabinet de toilette où flottaient ces senteurs de cuir de Russie que tu rappelles si bien. De là, il me criait, de sa voix métallique et tranchante et en martelant ses syllabes :

— « Rentre immédiatement à La Force et dis à Jean Morin qu'il n'a pas à compter sur moi. Qu'il se débrouille, après tout, avec un autre confrère ! J'en ai assez, entends-tu, assez, de passer des nuits blanches. Et puis, cette histoire ne tient pas debout ! Et pourquoi un chirurgien ? etc... »

« Quant je sentis qu'il était à peu près complètement habillé, je descendis l'escalier sur la pointe des pieds et m'éclipsai en rasant les murs.

« Une demi-heure plus tard, il arrivait à La Force, presque en même temps que moi. Contrairement à mon attente, il n'eut pas un mot de reproche à l'adresse du docteur Morin, sa grande colère était complètement tombée ; rien ne comptait plus pour lui que l'état de la petite blessée, qu'il rassura aussitôt par de bonnes paroles paternelles et qu'il ne quitta qu'au petit jour, en négligeant, une fois de plus, comme tu l'écris, de réclamer des honoraires... »

(1) Voir les 12^e Bulletin (1939), pp. 3 et 4, et 27^e Bulletin (1955), p. 6.

En 1949 (1), de longues pages ont été déjà consacrées à ce professeur pour lequel l'opinion des anciens élèves reste encore partagée. Comme l'a écrit Shakespeare d'un de ses personnages, on peut dire qu'il était un composé de dissonances.

Son énorme corpulence rappelait les formes d'un pachyderme ; d'ailleurs, parfois il se comparait spirituellement à un éléphant dans un magasin de porcelaine. Il était pourtant excellent danseur et sa légèreté à valser était bien connue.

Austère et pieux, il était aussi économe et cette vertu fut mal récompensée puisqu'elle lui valut de perdre ses épargnes de jeune homme imprudemment placées en actions du canal de Panama. Cependant, il ne reculait devant aucune dépense pour ses fournitures de bureau. Très bon client des libraires, il était toujours à l'avant-garde des nouveautés (serviettes de cuir verni, crayons de papier se déroulant en serpentins imprimés de proverbes, gommes douces et énormes, riches buvards, élégants porte-plumes de liège, cahiers épais aux somptueux angles de cuivre, riche papier de consommation courante, etc.). Il écrivait à la mode du Second Empire, sur un petit pupitre d'acajou incliné et portatif, posé sur sa grande table de travail.

Il ne punissait presque jamais, mais sa sanction courante était la radiation du tableau d'honneur. On allait jusqu'à en discuter en classe et il y avait même des transactions. Certain jour, il s'engagea à faire toutes les démarches — si pénibles et si humiliantes soient-elles — dans le cas où un camarade, rayé dès le mois d'octobre, obtenait le tableau d'honneur tous les autres mois jusqu'à la fin de l'année, afin de ne pas l'empêcher d'avoir le prix.

Si les compositions d'histoire ou de géographie n'étaient, comme toute, qu'une vaste entreprise de copiage, leur correction, il faut en convenir, n'était guère plus sérieuse. Il arriva qu'un élève n'ayant pas composé soit noté. D'aucuns affirmaient que M. Renard lançait les copies du haut de son escalier, pour leur classement partir de celles qui descendaient le plus bas. Il y avait en ce temps-là environ 40 élèves par classe en ABCD et le simplisme faisait que le premier avait 20 sur 20, le dernier 0 sur 20, alors qu'un demi-point séparait chacun des autres.

Il garnissait nos bulletins trimestriels de pittoresques appréciations. Pour un élève fréquemment absent : « Paraît, disparaît, reparaît » ; pour un autre trop nonchalant : « Ne travaille que talonné l'épée dans les reins » ; pour ceux qui, selon lui, ne disposaient que de faibles moyens : « Ne s'intéresse pas aux cours qui sont cependant à la portée de toutes intelligences, même les plus rebelles ».

Mais toute évocation ramène inévitablement au « chahut » qui constituait le climat normal de ses classes. Il arrivait souvent chargé de documents portés à notre intention, mais pourquoi le vacarme était-il toujours plus grand quand il avait réuni le plus de choses ? Alors il explosait ; on l'entendait marmotter : « M'agace et m'énerve », et finalement un élève passait à la

(1) Voir le 21^e Bulletin (1949), p. 18.

porte avec ses bagages (si l'on peut dire) en lançant derrière lui, dans la cour, ses livres, sa serviette, ses cahiers qui, souvent, se déchiraient. Il y eut jusqu'à des propositions de remboursement de dégâts et il calmait sa colère en disant : « Les élèves s'amuse toute l'année dans ma classe, alors que j'enrage ; mais le jour du baccalauréat, quand ils sont soucieux, c'est moi qui ai le sourire. » Et ce n'était pas vrai.

Malgré tout, ses cours, que beaucoup n'écoutaient pas, étaient cependant fort intéressants. Ils étaient remplis d'exemples, saillants et colorés, faits pour attirer et retenir l'attention. Exemple :

HISTOIRE :

« La beauté harmonieuse du peplum, de la toge des anciens, alors que les modernes sont habillés contre les lois de la pesanteur (pantalons, bretelles, fixe-chaussettes, etc) ».

L'étiquette sous l'ancien régime : « On gratte à la porte : c'est Monsieur, frère du roi, Madame ou Sa Majesté le petit Dauphin. »

Les luttes du Tiers-Etat : « A quelle sauce voulez-vous être mangés ? — Nous ne voulons pas être mangés... »

Napoléon I^{er} et Pie VII : « Les vases brisés : *comediante, tragediante.* »

L'artilleur turc : « Le meilleur du XIX^e siècle et qui pourtant ignorait tout de la balistique. »

Guillaume II, en visite au Vatican, laissant tomber en entrant son casque d'argent sur les dalles de marbre : « *Accidente ! Accidente !* » murmurent les cardinaux romains superstitieux.

GÉOGRAPHIE :

La Nouvelle-Calédonie, au climat le plus délicieux du monde, que le *carbonaro* philanthrope Napoléon III avait assigné pour résidence aux forçats.

L'Indochine, avec la théorie prophétique d'Elisée Reclus : « Lâchons l'Asie (que nous ne pourrions pas conserver) et gardons l'Afrique. Echangeons l'Indochine contre les nombreuses esclaves étrangères qui encombrant notre Afrique Française occidentale ou équatoriale... »

Tout cela rappelle le charme plein d'exotisme de ces leçons de géographie coloniale qui commençaient avec le grand soleil à la rentrée de Pâques du temps où le dernier trimestre de l'année scolaire connaissait la chaleur et le beau temps.

On pourrait consigner encore de charmantes définitions : les musées : prisons de l'Art ; les fleuves : des chemins qui marchent, etc. ; mais tout finissait par se retourner contre lui. Ne lui demandions-nous pas d'un air innocent des détails sur la toilette de Marie Stuart lors de son exécution à Fotheringhay en 1587 ? Ou encore pourquoi il ne parlait jamais d'Arabella (ou d'Annabella) sans jeter « une série de voiles » ?

Ses lectures récréatives, scandaleuse récompense imméritée de nos méfaits, ne variaient guère dans leur diversité. Personne n'a oublié les aventures de M. de Peyrehorade, les exploits d'Hadgi-Stavros, *Le roi des Montagnes* d'Edmond About, *Au service de l'Allemagne* de Maurice Barrès, *Le cœur révélateur*, un conte extraordinaire d'Edgar Poë (il frappait sur la table avec son crayon pour scander les battements du cœur pendant qu'il lisait), et aussi *Lucrèce Borgia*, de Victor Hugo : acte I, 2^e partie : la scène représente

une place à Ferrare ; scène première : dona Lucrezia et Gubetta (alias le comte de Belverana) ; scène III : Ascanio Petrucci, etc., et enfin acte II, première partie, scène II : Le flacon d'or Madame (il prononçait *médème*).

C'était un puriste qu'intéressaient les questions de prononciation. Certains noms de familles nobles se prononçant autrement qu'ils ne s'écrivent (Law : Lâss ; Maupéou : Maupou, etc.), il noua des relations épistolaires avec le duc de Broglie pour savoir comment prononcer son nom. Réponse : de Broglieu, avec l'accent tonique sur l'o. En anglais, il aimait à conseiller de dire : « Cette petite chaise » pour « steeple-chease » et, pour souligner l'absence du système décimal en Grande-Bretagne, il disait : « Les Anglais écrivent shilling et prononcent pence ».

Détestant les tutoiements irrespectueux, il citait toujours *Le Misanthrope* (acte II, scène 4) :

Il tutaye en parlant ceux du plus haut étage
Et le nom de Monsieur est chez lui hors d'usage.

Il collaborait activement à la Société Littéraire et Artistique de Bergerac, soit en conférencier, soit en président des séances. Il a également laissé en histoire des travaux de valeur, et notamment d'histoire locale avec un plaquette de 16 pages (Imprimerie Emile Flouret, 33-35, Grand-Rue à Bergerac, 1898) : *Henri de Navarre et les Conférences de la Paix (1577)*. Mais que sont devenues, hélas, toutes ses précieuses notes de sa belle écriture moulée, comme on écrivait encore vers 1850 ?

Et nous arrivons à la fin de sa vie.

La guerre éclate en 1914 ; les grands élèves suivent la préparation militaire à « la Moskova ». L'entraînement a lieu le soir et en sortant, plus potaches que soldats, ils vont, avant de rentrer chez eux, tirer la sonnette du pauvre professeur endormi (1). Le dimanche, ils commandent à son nom des douzaines d'huîtres qui lui sont livrées ouvertes à domicile et qu'il n'ose refuser ; une fois, on lui envoie la pompe à vidanges et qui sait encore quoi ?

Il vieillit ; resté célibataire, il verse des larmes de sang (c'est son expression) sur sa solitude. Il se rapproche de sa sœur, directrice d'une pension de jeunes filles, n° 15, rue Thiac, à Bordeaux, où il procédait aux interrogations de fin d'année. Conscient de sa laideur physique, il se confiait parfois en nous et racontait qu'il avait voulu faire enlever par un chirurgien les grosses verrues de son visage. Assis, obligé de tenir une sorte de plat haricot, la première tentative fut très douloureuse et, voyant sa fidèle sœur pâlir devant l'hémorragie, il arrêta les frais et tout en resta là.

D'ailleurs, il était dans l'ensemble assez sensible aux souffrances physiques ; il avait toujours ce que les méridionaux appellent la « peur de craindre » et, à la moindre indisposition, il redoutait de « couvrir une grande maladie ». C'est ainsi qu'aux signes prémonitoires du mal qui devait l'emporter, il rejoignit rapidement Bordeaux pour y mourir. Au cimetière de la Chartreuse, le caveau de famille dans lequel il repose est située allée Lafaurie-de-Monbadon, 14° série, n° 138 ; un superbe houx s'obstine à pousser

(1) C'est actuellement, avec le nouveau numérotage, au n° 68 de l'avenue de Verdun.

entre les pierres tombales, au pied de la croix, comme une palme dont la nature l'aurait généreusement doté.

Pauvre cher professeur ; c'était, malgré que ses élèves en errent, une manière de brave homme. La vertu la plus active de son enseignement était surtout dans ses digressions, dans ce que l'on pourrait appeler ses parenthèses.

Mais ses yeux de pédagogue ne savaient rien voir ailleurs que dans les livres, presque sans notion directe ni émue des choses de la vie.

M. Octave LALESQUE (1)

Cheveux blancs et rares, crâne astiqué, petite taille, col et manchettes en celluloïd, cravate nouée sur système élastique, melon ou chapeau de paille selon la saison et souvent vêtu de gris.

Son emploi du temps était très chargé, mais, son activité et sa ponctualité aidant, il parvenait à cumuler les disciplines les plus diverses : l'histoire, la géographie, la biologie, la zoologie, la géologie, la botanique dans les petites classes de l'enseignement secondaire et, enfin et surtout, l'histoire naturelle en philosophie. Il était féroce et fort habile à pourchasser les copieurs aux compositions soit en surveillant du haut de sa chaire, soit en parcourant la classe en regardant en arrière dans un miroir.

Sa manière très personnelle et très spirituelle de raconter la mythologie grecque ou latine est aussi inoubliable que sa talentueuse façon de lire les comédies de Molière aux veilles des sorties de vacances. Il avait aussi le don d'inscrire sur une portée musicale les notes traduisant les pures et très flexibles vocalises du rossignol qu'il exprimait aussi en harmonie imitative : Tio-tio-tio-tino, tiouou-tiouou-tsirri, dio-dio-dio.

Au printemps, sous sa conduite, on allait en promenades enrichir nos herbiers dans les bois de Corbiac ou rechercher des silex taillés dans les carrières de Pombonne, ou encore des fossiles à la tourbière de Lembras. Parfois aussi, c'était une visite à l'établissement de pisciculture du barrage de Salvette ou une plus longue excursion pour nous montrer ce qu'il croyait être des vestiges d'anciennes voies romaines. Ces sorties faisaient nos délices, mais bien sûr il y avait toujours quelques trainards par ces après-midi ensoleillées des jeudis du troisième trimestre scolaire.

M. Lalesque était chasseur et posséda de beaux chiens ; il pêchait aussi à la ligne flottante, ganté de filose et c'est à peine, croit-on, s'il accrochait l'aiche à l'hameçon les mains nues. Il se déplaçait volontiers à bicyclette pour son plaisir.

Il fut le zéléateur de la Ligue maritime et coloniale française (2).

Mis à la retraite un 30 septembre, il est mort le lendemain ou le surlendemain, sans avoir pu goûter le repos d'une carrière bien remplie. Le convoi qui ramena sa dépouille mortelle de sa propriété du Gers à Bergerac eut un retard imprévu et assez long. En l'attendant, ses amis et ses élèves furent unanimes à penser que c'était là une nouvelle mais dernière plaisanterie de

(1) Voir le 20° Bulletin (1948), p. 5.

(2) Voir le 16° Bulletin (1944), p. 22.

sa part ; il avait en effet accoutumé d'en faire beaucoup de son vivant, et c'est pourquoi M. Galand a dit de lui qu'il était un jovial gascon.

Il aimait beaucoup sa famille, qui est restée dans notre ville. Elle sait tout le bien que ses anciens élèves pensent encore de lui. Il laisse une mémoire honorée.

M. Jean JUNCA, professeur de seconde (1)

Toujours sa scansion spéciale pour lire les vers, en coupant les phrases en dehors des signes de ponctuation. On signale : *La légende des siècles*, de Victor Hugo : X, « Le Cycle héroïque et chrétien » ; III, « Aymerillot » :

Charlemagne empereur à la barbe fleurie
Revient d'Espagne...

.....

Le laboureur des monts qui vit sous la ramée
Est rentré chez lui, grave et calme avec son chien ;
Il a baisé sa femme — AU FRONT — et dit : c'est bien.

M. Junca avait aussi la mauvaise habitude de répéter la première syllabe des noms patronymiques : « Monsieur GA- Monsieur Galand », « Monsieur RO- Monsieur Rodier ». S'il parlait des trois HO- des trois Horaces ou du grand CY- du grand Cyrus, l'attention n'était que faiblement attirée, mais quelle catastrophe lorsque c'étaient les trois CUriaces ou le grand CONDé !

M. Paul PETIT, professeur de première (2)

Un parent d'élève avait dit à M. Vieussens que les classes de Paul Petit étaient beaucoup trop des classes de rugby et, sentant probablement le reproche justifié, Paul Petit avait assez mal pris la chose. Il l'avait confié un jour à quelqu'un qui, n'ayant sur lui ni tabac ni allumettes, lui demandait une cigarette : « Je vois ce que c'est, dit-il ; pour fumer, vous n'avez que votre bouche ».

Pendant la Grande Guerre, l'écrasement de la Roumanie par les armées allemandes l'avait fort affecté. Il s'indignait de voir l'Entente rester impassible devant la disparition d'un petit pays qui s'était délibérément rangé à ses côtés. D'aucuns prétendant que tout recours était impossible, la discussion qui n'en finissait pas se déroulait un jour, en classe de latin, lorsque tout à coup la cloche sonne. Le professeur s'aperçoit alors que depuis une heure on n'avait pas travaillé. Pris de remords et probablement pour se racheter, il lève les bras au ciel en s'écriant : « *Liberanda est Romania* ». L'honneur était sauf, il avait été prononcé trois mots latins avant de sortir.

Un peu comme La Bruyère déclarant : « Je veux être un peuple », il disait souvent : « Je suis un peuple, moi ! » en prononçant *peupe*, comme

(1) Voir les 10^e Bulletin (1937), p. 37 ; 16^e Bulletin (1944), pp. 22 et 26 et 29^e Bulletin (1957), p. 19.

(2) Voir le 29^e Bulletin (1957), p. 20.

Aristide Briand. Et l'on retrouve interminablement ses formules : « Quand a écrit *Andromaque* à 28 ans, on n'a plus rien à apprendre de la vie », en assortissant cette phrase d'un mot de Mounet Sully : « Les Romantiques ont plus de couleur, mais Racine peint mieux », etc.

Enfin, les non-sens, les contre-sens (abomination de la désolation : « Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ») amenaient toujours la citation de ces deux vers :

Laissez-moi, laissez-moi m'enfuir sur le rivage
Laissez-moi respirer l'odeur des flots sauvages ! (1)

Il craignait la mort. En passant devant un cimetière, il montrait les tombes en s'écriant : « οἱ οἰχόμενοι » (Ceux qui sont partis, les morts...) et, dans cet ordre d'idée, il faut ressusciter un de ses nombreux calembours — et certes pas le meilleur : « Maintenant, si je mourais, je quitterais la vie comme un vieillard en sort ». En outre, il avait composé son épitaphe qui devait être : « J'ai voulu qu'on m'enterre sans commentaires » (2).

CONCLUSION

Voici terminée avec ces portaits anecdotiques du personnel de notre collègue, il y a environ cinquante ans, cette quête aux souvenirs dans le temple du temps perdu.

Si nos bons maîtres ont un instant revécu dans ces modestes pages, c'est parce qu'à l'âge heureux de l'enfance, tout, à commencer par les insignifiances, se grave et reste gravé dans le cerveau. Certes, ils ont apparu parfois avec leurs travers, mais c'est pourtant en tout respect, car rien de méchant ni de rancunier n'a inspiré ces lignes.

En exceptant les derniers et rares survivants de cette époque révolue, les personnages évoqués ne tiennent plus aujourd'hui à l'existence terrestre que par un fil ténu, puisque seulement leurs familles et nous pensons à eux.

En général (les témoignages en sont nombreux), nous avons eu quelque plaisir à jeter vers ces émouvantes silhouettes, depuis tant d'années familières, un regard en arrière. C'est certainement parce que nous sommes restés très sincèrement attachés à leur souvenir ; mais ne devrions-nous pas pourtant éviter de passer devant ce collègue tant pourvu de fantômes par notre mémoire ? Il est possible, en effet, comme le prétend André Chénier, que ce soit un tort de refeuilleter sa vie et de rouvrir des émotions :

*Ces temps sont déjà loin, que l'oubli les dévore,
Ce qui n'est plus pour l'homme a-t-il jamais été ?*

Robert Coq.

(1) Le docteur Pierre Rousseau offre la présidence du banquet de 1960 à celui qui trouvera la référence et le nom de l'auteur de ces alexandrins.

(2) Cette inscription ne figure pas sur son tombeau du cimetière Beauferrier à Bergerac.

La réforme du baccalauréat

Deux mesures importantes sont en préparation :

1^o) *La suppression de la session de septembre.*

Dans la semaine qui suivra la proclamation des résultats de juin, les candidats n'ayant pas obtenu le nombre de points suffisant sur l'ensemble des épreuves écrites repasseront uniquement les matières pour lesquelles ils n'auront pas atteint la moyenne.

2^o) *La suppression de l'oral.*

Cette réforme est demandée par les examinateurs en raison de ce que le facteur chance y tiendrait, selon eux, une trop grande place, et par le ministre qui estime, de son côté, le nombre des examinateurs trop faible par rapport à celui des candidats. Pour ne pas faire disparaître l'interrogation d'histoire et de géographie, une épreuve d'une durée probable de trois quarts d'heure est prévue au nouveau programme de l'écrit.

NÉCROLOGIE

DESSAIGNES (Georges), décédé à Chahaignes (Sarthe), le 3 novembre 1957 à l'âge de 34 ans.

NADAUD (Jacques), décédé à Nantes (Loire-Atlantique), le 13 janvier 1958 à l'âge de 62 ans.

BÉNEY (Robert), décédé à Castelnau-Rivière-Basse (Hautes-Pyrénées) le 2 février 1958 à l'âge de 61 ans.

BOURGES (Jean), décédé à Bergerac le 7 avril 1958 à l'âge de 78 ans.

COUSTEILLE (Elie), décédé à Bergerac le 9 avril 1958 à l'âge de 91 ans.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALLARD Henri (1886-1956)	HAYTON Enrique (1871-1953)
BÉNEY Robert (1897-1958)	LIONNET Edmond (1870-1944)
CANTELAUVE Albert (1867-1939)	MIRABEL Roger (1891-1950)
CARMILLE René (1886-1945)	MORIZE Marcel (1894-1939)
FABRE Albert (1879-1955)	NADAUD Pierre (1888-1944)
FOURNIER Charles (1892-1955)	NOUVEL Ernest (1869-1946)

Pierre de MADAILLAN

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la triste nouvelle de la mort, survenue le 14 octobre 1958, de ce camarade, qui était Administrateur de notre Amicale depuis 1930. L'Association présente ses condoléances attristées à Madame de Madaillan et à son fils Amaury.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILLAUD ET C^{ie}) BERGERAC

Dépôt légal du 4^e trimestre 1958 (N^o 490)

CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A SIX CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
